

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET
L'Union internationale des chemins de fer met en valeur la réalisation

» PAGE 2



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

JEUDI 5 FÉVRIER 2026 - 17 CHAÂBANE 1447
N° 8777 - PRIX 10 DA

HYDROCARBURES,
INFRASTRUCTURES, HYDRAULIQUE,
TRANSPORT...

LE GOUVERNEMENT AFFINE SON ACTION

» PAGE 7

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

LA DG DU FMI SALUE LES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR L'ALGÉRIE



A la veille de la conférence qu'organise la Banque d'Algérie, aujourd'hui à Alger, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, estime que l'Algérie dispose de bases solides et peut accélérer sa diversification si elle maintient le cap des réformes pour doper l'investissement, la compétitivité et les exportations.

» LIRE EN PAGE 3

Entretien

HAMZA BENHAMOUDA,
PDG D'AIR ALGÉRIE

«La compagnie
est résolument tournée
vers l'avenir»

» PAGE 6



DISTRIBUTION DE TRAITEMENTS
ANTICANCÉREUX

Le Snapo et le Cnop veulent associer les pharmacies

» PAGE 9

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

L'Union internationale des chemins de fer salue la réalisation

L'UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER (UIC) a salué, hier, l'inauguration de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet.

L'organisation a souligné soulignant que la mise en service de cette importante infrastructure démontre le recours des grands acteurs industriels au rail comme élément d'une stratégie de développement globale et respectueuse de l'environnement. «L'UIC salue cet exemple de grands acteurs industriels qui adoptent le transport ferroviaire dans le cadre d'une stratégie de développement globale et respectueuse de l'environnement», a souligné l'Union. L'UIC a ajouté que le rythme rapide qu'a connu le projet met, une nouvelle fois, en évidence ce qu'il est possible de réaliser lorsque l'ensemble des parties prenantes travaillent efficacement ensemble autour d'une vision commune. «La rapidité d'exécution du projet démontre une fois de plus ce qu'il est possible d'accomplir lorsque toutes les parties prenantes collaborent efficacement à une vision commune», a-t-elle indiqué. Pour l'UIC, ce projet s'inscrit dans le modèle de développement des corridors. «Une approche qui a fait ses preuves à l'échelle mondiale et est fortement encouragée par l'UIC, et qui

garantit une transformation économique intégrée et durable», a souligné l'Union, qui rappelle que cette réalisation illustre également le rôle crucial des corridors ferroviaires intérieurs dans le soutien des ports, des zones minières et des centres industriels, grâce à une logistique efficace et à de faibles émissions de carbone.

Dans son descriptif du projet, l'UIC précise que le train circule sur le plus long viaduc d'Afrique, qui s'étend sur 4,111 kilomètres au-dessus du lit de l'oued Dawra. Sa capacité de 32,5 tonnes par essieu permet le transport de marchandises importantes, ainsi que de passagers. Et de signaler que la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), membre de l'UIC, exploite actuellement deux trains de voyageurs au départ de Tindouf et de Béchar. A cette occasion, l'UIC a salué la contribution de l'Agence nationale algérienne d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), relevant son rôle en tant que membre de premier plan représentant le continent africain au sein de l'organisation

■ M. B.



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-MAURITANIEN

Un axe de transport offrant un accès pratique aux marchés africains

La ligne ferroviaire minière Ouest (Béchar-Beni Abbes-Tindouf-Gara Djebilet), s'étendant sur 950 km, constitue un axe de transport structurant offrant un accès rapide et pratique aux marchés africains via Tindouf, a indiqué le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, Youcef Ghazi.

Cette ligne stratégique que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancée officiellement, dimanche dernier à partir de la wilaya de Béchar, ouvre la voie à un nouvel accès vers l'Afrique de l'Ouest, à travers son tracé arrivant à Tindouf, favorisant désormais une infrastructure de transport rapide pour les opérateurs économiques publics et privés et permettant le transport de marchandises vers les frontières algéro-mauritaniennes à coûts réduits et, au-delà, vers les marchés des pays de l'Afrique de l'Ouest, a précisé Ghazi. Elle contribue également à désenclaver totalement plusieurs zones du Sud-Ouest du pays, grâce à leur connexion aux ports, aux complexes industriels et sidérurgiques du Nord et au réseau national, constituant ainsi une avancée historique de grande utilité pour le développement régional et national, a-t-il expliqué.

En outre, cette ligne ferroviaire appuiera le développement harmonieux de la future zone de libre-échange basée à Tindouf, dont la première pierre de sa réalisation a été posée en février 2024 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a-t-il ajouté. Cette initiative vise également à dynamiser



les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie, ainsi que les pays de l'Afrique de l'Ouest, a tenu à souligner Ghazi, également président de la chambre de commerce et d'industrie

de la Saoura (Béchar). Cette zone économique spécifique sera confortée par la réalisation, en cours, de la route reliant Tindouf à la ville de Zouerate en Mauritanie, longue de plus de 800 km, qui viendra renforcer l'exportation des produits algériens et encourager l'investissement bénéfique pour les deux pays et leurs deux peuples frères, a-t-il relevé.

UN ESSOR CERTAIN DES RELATIONS COMMERCIALES

D'ailleurs, cet axe routier est destiné à dynamiser les échanges commerciaux, notamment dans les domaines des produits alimentaires, des matériaux de construction et des services, tout en offrant de nouvelles opportunités aux opérateurs économiques des deux pays. Il permettra également de réduire les coûts de transport et de renforcer la sécurité des échanges transfrontaliers.

Mais au-delà de son impact économique, ce projet revêt une dimension géostratégique importante, en consolidant les relations entre Alger et Nouakchott et en favorisant l'intégration régionale. Autres perspectives : le développement du tourisme saharien et la coopération dans les secteurs de l'énergie, des mines et du commerce. De ce fait, la proximité géographique de cette nouvelle ligne ferroviaire aux frontières mauritaniennes promet aussi un essor certain des relations commerciales entre l'Algérie et la Mauritanie, tout en favorisant les échanges avec les pays d'Afrique de l'Ouest, a souligné Youcef Ghazi.

■ M. B./APS

MINE DE GARA DJEBILET

Renforcer la souveraineté industrielle et booster l'économie

Le chef de cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Djamel Eddine Choutri, a souligné l'importance de l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, en tant que démarche stratégique à même de renforcer la souveraineté industrielle de l'Algérie et d'insuffler une forte dynamique à l'économie nationale. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, Choutri a indiqué que la mine de Gara Djebilet jouit d'atouts compétitifs majeurs, dont d'importantes réserves de minerai de fer, estimées à 3,5 milliards de tonnes, en sus d'une teneur élevée en métal. Il a précisé que la réalisation de la ligne ferroviaire permettra de relever les défis géographiques et logistiques, en assurant le transport des minerais vers les usines de transformation situées dans le nord du pays. Il a ajouté que la disponibilité de la matière première à l'échelle locale renforcera la

souveraineté industrielle, d'autant plus que les usines algériennes consomment annuellement près d'un milliard de dollars de matières premières importées. Dans ce cadre, le responsable a indiqué qu'un projet de production de 4 millions de tonnes de minerai de fer est en cours à Gara Djebilet. Ces quantités seront acheminées vers l'usine de Béchar pour traitement afin de rendre ce minerai exploitable, dans une première phase, en le combinant avec la matière importée par les unités du complexe Tosyali, et ce, jusqu'au mois de mai prochain. Selon Choutri, l'usine de prétraitement de Gara Djebilet entrera en service fin mai prochain, ce qui permettra d'injecter des quantités significatives de matière première au profit du complexe Tosyali, dans le cadre de l'augmentation des capacités nationales de l'industrie sidérurgique. Il a également indiqué que l'extension du projet, dans les prochaines

années, permettra l'émergence d'une véritable ville minière, avec la création de 500 emplois directs et trois fois plus d'emplois indirects. Dans le même contexte, Choutri a révélé que le complexe de Toumiat, dans la wilaya de Béchar, fera l'objet d'une extension visant à atteindre une capacité de production de 10 millions de tonnes de matières premières de court et moyen termes, ce qui permettra de couvrir les besoins nationaux et d'orienter l'excédent vers l'exportation. Concernant la mine d'Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, Choutri a annoncé le lancement des études inhérentes à son ouverture, avec une programmation accélérée de la cadence d'exploitation et la réalisation d'une unité de traitement des minerais. Ce projet vise une production annuelle de deux millions de tonnes de zinc-plomb, soit 170.000 tonnes de zinc et 30.000 tonnes de plomb. S'agissant du projet de phosphate intégré

dans la wilaya de Tébessa, il a souligné qu'il s'inscrit dans la stratégie de sécurité alimentaire à travers la fourniture d'engrais. La première phase comprend l'exploitation de la mine de Bled El Hadba et le traitement local du minerai brut afin d'en extraire 10 millions de tonnes, dont 6 millions de tonnes seront acheminées vers la wilaya de Souk Ahras, plus précisément vers Oued Kebrtit. La deuxième phase prévoit la construction d'un complexe de traitement chimique et de production de produits intermédiaires et finis, notamment des engrais et fertilisants. La troisième phase comprend l'extension du quai minier d'Annaba, parallèlement à l'accélération de la cadence de réalisation de la ligne ferroviaire de l'Est. Selon le responsable, ce projet permettra la création de 1.200 emplois dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras.

■ R. N.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

AAPI Vers le renforcement de la coopération avec la BM



Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, hier à Alger, la Représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Cemile Hacibeyoglu Ceren, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux établissements, indique un communiqué de l'Agence. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de l'appui aux missions de l'AAPI en matière de promotion de l'investissement et d'amélioration du climat des affaires, a permis de passer en revue les perspectives de coopération dans les domaines de l'assistance technique, du renforcement des capacités et de l'échange d'expertise, en sus du développement de mécanismes modernes au service des investisseurs, en accord avec les priorités de l'Etat en matière de diversification économique et de promotion de l'investissement durable, précise le communiqué. A cette occasion, Rekkache a souligné l'importance du partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale, notamment en ce qui concerne la simplification des procédures, le renforcement de la transparence et l'amélioration de l'attractivité de l'investissement, ajoute la même source. Pour sa part, la représentante du Groupe de la Banque mondiale a indiqué que son institution était disposée à poursuivre son soutien à l'AAPI et à renforcer la coopération, en vue de contribuer à l'amélioration du climat de l'investissement et d'appuyer les efforts visant la création de richesse et d'emplois, conclut le communiqué.

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT La DG du FMI salue les progrès accomplis par l'Algérie

A LA VEILLE de la conférence qu'organise la Banque d'Algérie, aujourd'hui à Alger, la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva estime que l'Algérie dispose de bases solides et peut accélérer sa diversification si elle maintient le cap des réformes pour doper investissement, compétitivité et exportations.

Le responsable du Fonds monétaire international met en avant un faisceau de réformes et d'investissements publics qui, à ses yeux, améliorent concrètement le climat des affaires et modernisent l'appareil économique. Dans son entretien accordé à l'APS, un premier marqueur revient avec insistance, en l'occurrence la simplification. Georgieva salue les progrès réalisés « pour promouvoir l'investissement et améliorer le climat des affaires » grâce à l'adoption des lois sur l'investissement et le foncier, à la création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et à la dématérialisation de services administratifs censée alléger les formalités.

L'idée est simple : une économie qui veut attirer des capitaux et bâtir des filières ne peut pas laisser les procédures et l'incertitude réglementaire manger du temps, de l'argent et de la confiance. En filigrane, la directrice générale du FMI relie ces mesures à une ambition plus large, celle de rendre l'Algérie plus lisible pour les investisseurs, et donc plus capable de capter la réorganisation en cours des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le deuxième message concerne la performance macroéconomique récente, présentée comme un socle. L'activité, affirme-t-elle, « s'est bien redressée depuis la pandémie », la croissance est restée « résiliente en 2025 » grâce à d'importants investissements publics, tandis que l'inflation a reculé. Cette stabilité relative, Georgieva l'associe aux priorités affichées par les autorités : infrastructures numériques, transport, énergie. Ce triptyque n'est pas choisi au hasard. Il dessine en fait un modèle où

l'Etat investit dans des actifs structurants capables de faire baisser les coûts de transaction et d'ouvrir des marchés, puis laisse le secteur privé occuper l'espace créé, notamment à l'export.

ÉVOLUTION FRAPPANTE DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

C'est justement sur la diversification que le FMI veut voir des résultats tangibles. Georgieva met en avant une évolution frappante qui concerne les exportations hors hydrocarbures. Elle affirme qu'elles « ont plus que doublé au cours des 5 dernières années ». Dans un contexte économiques où les revenus tirés des hydrocarbures restent prépondérants, la phrase vaut signal : la sortie du « tout hydrocarbures » n'est pas qu'un objectif de discours, elle commence à se mesurer.

Reste à transformer l'essai, en consolidant des filières, en gagnant en qualité, en normes, en logistique, et en régularité d'offre. Autant de points qui, en pratique, déterminent la capacité à s'insérer durablement dans des chaînes de valeur. Sur le numérique, le propos se veut à la fois lucide sur les défis, mais offensif sur le potentiel. L'Algérie est confrontée à « bon nombre de défis », reconnaît-elle, mais l'évolution rapide des technologies, souligne Georgieva, s'aligne avec les efforts engagés pour faire progresser la numérisation.

Pour la patronne du FMI, l'élargissement de l'accès à Internet, via des politiques et des investissements publics, a déjà produit un effet visible, à savoir l'émergence d'un écosystème de startups. Mais la directrice générale du Fonds revient surtout à ce qui colle au thème de la conférence d'Alger : connecter, et donc réduire les frictions. Les investissements en cours



dans les ports, les chemins de fer et la logistique, estime-t-elle, peuvent « réduire le coût des échanges et les délais », avec un effet direct attendu sur l'intégration de l'Algérie aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Dans une économie où le temps de passage et l'imprévisibilité pèsent lourd sur la compétitivité, l'argument est central. La meilleure politique industrielle peut ne pas donner de résultats rapidement si le conteneur reste bloqué, si le transport renchérit, ou si la fiabilité n'est pas au rendez-vous.

DEVENIR UN «PÔLE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL»

L'énergie, enfin, apparaît comme le levier le plus stratégique, et le plus régional. Georgieva insiste sur l'idée d'un double atout : hydrocarbures et renouvelables. Elle souligne le potentiel dans le solaire et l'hydrogène vert, et voit dans les efforts visant à valoriser ces ressources la possibilité pour l'Algérie de devenir un « pôle énergétique régional ». Les mots employés (interconnexion des réseaux électriques, production d'énergies renouvelables, projets d'hydrogène vert) décrivent une architecture

qui dépasse les frontières, notamment des infrastructures et des partenariats capables d'alimenter des marchés, d'attirer des industries et de soutenir des transferts de technologies. A l'échelle nord-africaine, l'enjeu est de faire de l'énergie une base de coopération et de montée en gamme, plutôt qu'un simple flux d'exportation. Cette lecture prend une dimension plus politique quand Georgieva replace la conférence dans un « moment où la coopération régionale est plus importante que jamais ». Risques géopolitiques, structure des échanges en mutation, chaînes de valeur en recomposition. Face à ces tendances, l'intégration régionale, dit-elle, peut aider les pays à renforcer leur résilience et à viser une croissance « plus durable et diversifiée ». Enfin, pour Kristalina Georgieva, sa première visite en Algérie, à l'occasion de ce rendez-vous, est aussi une opportunité de renforcer le partenariat entre le FMI et les pouvoirs publics, autrement dit, de faire coïncider réformes domestiques et basculement régional, au moment où l'économie mondiale redessine ses routes.

■ Lyes M.

BANQUE D'ALGÉRIE-FMI

Des leviers pour connecter l'Afrique et l'Europe

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque d'Algérie (BA) organisent, aujourd'hui à Alger, une conférence qui place l'Afrique du Nord face à une question devenue centrale : comment transformer une position géographique avantageuse en levier concret de croissance et de résilience ? Dans un contexte de recompositions géopolitiques, de fragmentation de certaines chaînes d'approvisionnement et de course à la diversification, le message porté par les organisateurs a trait à l'intégration régionale qui ne devrait plus être un slogan, mais une condition pour gagner en taille de marché, en attractivité et en capacité à absorber les chocs. Le premier axe traité par la conférence concerne les échanges et la connectivité économique. Le thème renvoie à des obstacles bien connus relatifs aux coûts logistiques élevés, aux procédures, aux normes et barrières non tarifaires, à l'insuffisance de certains corridors de transport, mais aussi à la faible densité d'investissements croisés.

Pour le FMI, l'enjeu n'est pas uniquement d'augmenter les volumes commerciaux, mais de mieux articuler les complémentarités entre les trois espaces, Afrique du Nord, Europe et Afrique subsaharienne, avec l'objectif de produire davantage de valeur localement. Autrement dit, passer d'un rôle de simple zone de transit ou d'exportateur de produits peu transformés à celui de plateforme industrielle et de services, capable de s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales, d'attirer des activités de transformation et de renforcer les liens avec la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Cette

montée en gamme suppose des politiques cohérentes, à travers l'amélioration du climat des affaires, la visibilité réglementaire, des facilitations douanières, l'interopérabilité des standards, et l'investissement dans les compétences. Elle suppose aussi une approche régionale plus assumée, qui dépasse la juxtaposition de stratégies nationales. La présence annoncée à cette conférence de la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, et du Premier ministre, Sifi Ghrieb, aux côtés du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mouatassem Boudiaf, souligne la volonté d'ancrer ces sujets au niveau des décisions publiques et de la stabilité macroéconomique, condition souvent avancée pour soutenir l'investissement et la création d'emplois.

UN TRAIT D'UNION ÉNERGÉTIQUE

Le deuxième grand thème est relatif à l'énergie, présentée comme une base possible d'une intégration plus profonde. L'Afrique du Nord peut, en théorie, servir de trait d'union énergétique entre les marchés européens et africains, à condition de conjuguer fiabilité d'approvisionnement, soutenabilité et capacité d'investissement. Le débat ne se limite pas au flux. Il porte aussi sur les « liens en amont et en aval », c'est-à-dire la manière dont l'énergie disponible peut structurer des filières industrielles, attirer de nouvelles implantations et stimuler l'innovation. Pour un pays exportateur comme le nôtre, l'enjeu est de valoriser l'avantage énergétique au-delà de la dépendance aux revenus pétro-gaziers, en soutenant des segments de transformation, en renforçant les infrastructures et en facilitant les



transferts de technologies. La participation de responsables européens, dont le ministre italien Gilberto Pichetto Fratin, renvoie à une équation partagée, à savoir la sécurisation des partenariats énergétiques tout en accélérant la transition. Reste la question du financement, souvent décisive. Les corridors logistiques, les interconnexions, les projets industriels et les investissements dans l'énergie exigent des montages lourds et de long terme, rarement possibles sans garanties, cofinancements et coordination entre bailleurs.

Une table ronde dédiée aux institutions financières est justement prévue lors de cette conférence et vise, précisément, à discuter des outils capables de réduire le risque, d'orienter

les capitaux vers des projets régionaux et de rendre crédible la promesse d'intégration : appui aux réformes, financement d'infrastructures, soutien au secteur privé, et alignement des priorités entre acteurs européens et africains.

Avec ces trois thèmes, un même fil se précise, celui de faire émerger un espace économique plus connecté, où les échanges ne s'arrêtent pas aux frontières et où l'énergie, l'industrie et la finance se renforcent mutuellement. Pour l'Afrique du Nord, l'opportunité est de convertir une géographie stratégique en stratégie économique, en se positionnant comme interface productive entre deux continents plutôt que comme simple voisinage.

■ Lyes Mechti

CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS DES POSTES CONSULAIRES

Ahmed Attaf décline une nouvelle feuille de route

LES TRAVAUX de la conférence des chefs des postes consulaires se sont achevés, hier, au siège du ministère des Affaires étrangères, après trois jours d'échanges consacrés aux préoccupations de la communauté nationale algérienne à l'étranger.

Cette rencontre, marquée par la participation des chefs des centres consulaires ainsi que de représentants de plusieurs secteurs ministériels et instances nationales, a permis d'aborder les principaux défis liés au travail consulaire, d'évaluer les dispositifs existants et de formuler des propositions visant à améliorer la qualité des services rendus aux citoyens établis hors du pays. Dans son allocution, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui a présidé la cérémonie de clôture, a exposé les principales orientations de l'État à même de renforcer les liens avec la diaspora et moderniser l'action consulaire.

Les travaux de cette conférence se sont distingués par «des discussions approfondies et des résultats opérationnels concrets», a indiqué le ministre d'État, soulignant qu'ils visaient à renforcer, développer et améliorer le travail consulaire, tout en assurant une prise en charge optimale «des préoccupations, des difficultés et des aspirations actuelles de notre communauté nationale résidant à l'étranger». Dans ce sens, a-t-il précisé, «le programme de cette rencontre a couvert l'ensemble des aspects liés à l'action consulaire et à son rôle central au service des citoyens algériens établis hors du pays.» Ahmed Attaf a tenu, par ailleurs, à exprimer sa reconnaissance à l'ensemble des secteurs ministériels



et des instances nationales ayant pris part aux travaux, estimant que «leur engagement et leurs efforts constants ont largement contribué à la réussite des travaux et à l'enrichissement de leurs résultats». Selon lui, l'organisation de cette nouvelle édition s'inscrit pleinement dans l'engagement et l'orientation stratégique impulsés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a placé la communauté nationale à l'étranger au cœur de la politique étrangère globale de l'Algérie.

Il s'agit, a-t-il fait remarquer, d'«une vision globale, complète et intégrée» traduisant l'importance, la place et le rôle de la diaspora algérienne. Cette vision, poursuit le ministre, repose en premier lieu sur le renforcement des liens et l'enracinement du sentiment d'appartenance, tout en consolidant la citoyenneté nationale à l'étranger. Elle met également l'accent, a-t-il souligné, «sur le rôle essentiel joué par les filles et les fils de l'Algérie dans la construction

des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et les pays de résidence». C'est pourquoi, affirme-t-il, «les membres de la communauté nationale à l'étranger sont considérés comme des acteurs majeurs du développement national et du processus de renouveau que connaît le pays». Revenant sur les décisions prises ces dernières années, Ahmed Attaf a affirmé que les chefs des postes consulaires avaient pu constater «les résultats concrets des mesures adoptées par le président de la République» en faveur de la communauté nationale résidant à l'étranger. Ces décisions, a-t-il expliqué, «lèvent toute ambiguïté en confirmant que les Algériennes et les Algériens établis à l'étranger font partie intégrante du peuple algérien, bénéficiant des mêmes droits et soumis aux mêmes devoirs».

ENTRE PROTECTION DES CITOYENS ET EXIGENCE DE PERFORMANCE

Dans cette logique, a-t-il ajouté, «ces mesures traduisent l'engagement constant de l'État algérien à défendre

les intérêts de ses citoyens où qu'ils se trouvent, des intérêts qui constituent eux-mêmes une composante indissociable de l'intérêt national». Selon lui, ces décisions ont eu «un impact considérable», en permettant de répondre à des préoccupations qui ont longtemps pesé sur les citoyens établis à l'étranger.

Cependant, a-t-il précisé, ces avancées ne sauraient être pleinement achevées sans la prise en compte du mécanisme de régularisation récemment décidé par le président de la République au profit des jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation précaire ou irrégulière. À ce sujet, Ahmed Attaf a insisté sur la responsabilité particulière qui incombe aux chefs des centres consulaires, appelés à garantir la mise en œuvre effective de cette mesure en accompagnant les citoyens concernés «à toutes les étapes nécessaires à la régularisation définitive de leur situation». Sur la portée toujours de telles rencontres, le ministre a souligné qu'«elles revê-

tent une importance particulière, dans la mesure où elles doivent se tenir de manière périodique et à une échelle élargie, afin de constituer de véritables étapes d'évaluation, de correction et de renouvellement de la performance de l'appareil consulaire». Selon lui, la valeur ajoutée de ces rencontres repose sur trois axes majeurs. En premier lieu, a-t-il expliqué, «il s'agit d'évaluer la performance consulaire et de corriger les insuffisances ou dysfonctionnements constatés». Puis, a-t-il poursuivi, «cette performance doit être adaptée aux attentes croissantes de la communauté nationale à l'étranger, en tenant compte de l'évolution de ses conditions de vie et de ses préoccupations».

Enfin, a-t-il conclu sur ce point, «il est indispensable de poursuivre le processus de développement et de modernisation de l'action consulaire, afin de répondre aux attentes des citoyens de manière plus efficace, plus rapide et plus optimale». Dans cette perspective, Ahmed Attaf a affirmé que l'un des principaux défis et enjeux actuels réside dans la modernisation de l'appareil consulaire de l'État. La modernisation, a-t-il insisté, constitue «la solution la plus appropriée» à de nombreux problèmes rencontrés par la communauté nationale à l'étranger. Elle représente également, selon lui, le seul moyen d'alléger la pression qui pèse sur plusieurs centres consulaires à travers le monde, tout en améliorant la qualité des services et en renforçant la confiance entre l'administration et les citoyens. Avant de conclure, le ministre a appelé à faire de ces rencontres «le véritable point de départ» sur la voie de la modernisation du dispositif consulaire. Ce qui est exigé aujourd'hui, a-t-il insisté, «c'est la mobilisation de toutes les énergies et de tous les moyens afin de bâtir une administration consulaire plus performante, plus transparente et davantage à l'écoute des aspirations de la communauté nationale à l'étranger».

■ Assia Boucetta

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SERVICES, ATTRIBUTION DE QUOTAS DE LOGEMENTS...

Des avancées concrètes au service de la diaspora

Dans son allocution devant les chefs des postes consulaires, Ahmed Attaf a insisté sur le fait que les mesures adoptées par l'État ont permis de consolider de manière globale et concrète le soutien apporté à la communauté nationale à l'étranger, couvrant les aspects sociaux, économiques et consulaires. Les mesures prises, a-t-il indiqué, ont permis de réaliser «des avancées concrètes» en matière de prise en charge de la communauté nationale à l'étranger. Ces avancées se sont concrétisées, a-t-il précisé, «dans les questions à caractère social, notamment la prise en charge des frais de nombreux services, la défense des droits des citoyens algériens à l'étranger, l'extension du système national de retraite aux ressortissants établis hors du pays, ainsi que l'attribution de quotas de logements à leur profit, dans le cadre des programmes nationaux». Il y a, également, «des mesures à caractère économique qui ont été mises en œuvre, encourageant notre communauté à contribuer au développement de l'économie nationale, et permettant aux jeunes de bénéficier des mécanismes nationaux dédiés à la création de micro-entreprises ou de start-up», a-t-il ajouté. Enfin, a souligné Attaf, «nous avons renforcé les services consulaires, facilité et simplifié les procédures administratives, amélioré les conditions d'accueil des filles et fils de l'Algérie, notamment durant la saison estivale, et encouragé toutes les initiatives visant à structurer et organiser la communauté nationale au sein d'associations encadrées et influentes».

■ A. B.

PROTECTION JURIDIQUE

Défendre les Algériens contre toute injustice



pour permettre à l'État de répondre efficacement aux aspirations de sa communauté et de protéger ses intérêts». Troisièmement, a-t-il précisé, «la responsabilité entière vous incombe d'adopter cette option stratégique, celle de la modernisation de la performance consulaire, compte tenu de son rôle décisif dans l'amélioration de la qualité des services, la rationalisation des dépenses, l'optimisation du rendement, l'allègement des charges administratives et le renforcement du lien entre l'État et ses citoyens à l'étranger». Quatrièmement, a-t-il souligné, «en matière de protection juridique et consulaire, vous devez accorder à cette question la plus grande attention, car elle constitue l'essence même du travail consulaire et sa finalité suprême, notamment

à travers la défense des intérêts des citoyens et la sauvegarde de leurs droits face à toute injustice ou abus». «La majorité d'entre vous, chefs des centres consulaires à l'étranger, vous êtes les meilleurs témoins des pratiques récentes et des tentatives répétées visant à minimiser, voire à remettre en cause le principe fondamental de la protection consulaire», a-t-il rappelé. Cinquièmement, a-t-il affirmé, «vous êtes appelés à soutenir les mécanismes de communication avec les différentes catégories d'âge et les forces vives de notre communauté, à créer des espaces adaptés d'échange et d'interaction et à garantir une communication continue avec les associations qui ont exprimé leur volonté de s'organiser».

■ A. B.

NASRI REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA

Engagement en faveur d'un partenariat historique

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, Azouz Nasri, a reçu, hier, ambassadeur de la République de Cuba, Hector Igarza Cabrera, qui lui a rendu une visite de courtoisie.



Cette rencontre s'inscrit dans une démarche proactive visant à renforcer la diplomatie parlementaire, considérée par le président du Conseil de la nation comme un pilier essentiel du rayonnement diplomatique de l'Algérie et de la concrétisation de ses alliances historiques. A cette occasion, Nasri a souligné la solidarité et la profondeur des liens unissant l'Algérie et Cuba, fondés sur un héritage commun de lutte pour la liberté, de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures. Il a rappelé le soutien indéfectible apporté par La Havane à la Révolution algérienne, tant sur les plans politique et diplomatique que militaire, qualifiant ce geste de «témoignage vivant de la solidarité entre peuples opprimés». Ce soutien, a-t-il insisté, n'a jamais faibli depuis l'indépendance, illustré notamment par l'envoi dès 1963 de la première mission médicale cubaine en Algérie, une initiative pionnière qui a marqué le début d'une coopération humanitaire exemplaire.

L'ambassadeur cubain a exprimé, pour sa part, sa fierté devant la qualité exceptionnelle des relations bilatérales, saluant le rôle constant joué par l'Algérie en faveur de Cuba au sein des instances internationales. Il a réaffirmé la volonté de son pays d'élargir et de diversifier la coopération avec l'Algérie, en particulier dans des domaines stratégiques tels que la santé, l'énergie, les ressources

hydriques, la culture et le sport. Il a également rendu hommage au professionnalisme et à l'engagement humanitaire de la mission médicale cubaine présente sur le territoire algérien, dont l'action constitue, selon lui, un symbole vivant de

l'amitié entre les deux nations. Les deux parties ont convergé sur la nécessité d'aligner la coopération économique et technique sur l'excellence des relations politiques. Elles ont convenu de travailler conjointement à la mise en place de

mécanismes concrets permettant de traduire cette volonté en projets tangibles, capables de répondre aux défis contemporains de développement durable, de sécurité sanitaire et de souveraineté technologique. Dans ce contexte, Azouz Nasri a mis l'ac-

cent sur le rôle central que doit jouer le Parlement dans la consolidation de ces liens. Il a appelé à activer pleinement les canaux de la diplomatie parlementaire, notamment à travers le renforcement des échanges entre commissions spécialisées, la relance des groupes d'amitié interparlementaires et l'organisation régulière de visites réciproques. Selon lui, ces initiatives permettront non seulement de partager les expériences législatives, mais aussi d'approfondir le dialogue sur les grandes questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Les deux parties ont réitéré leur engagement à poursuivre une coordination étroite et une concertation permanente, afin de hisser le partenariat algéro-cubain à des niveaux toujours plus ambitieux, fidèles à l'esprit de solidarité qui a toujours caractérisé leurs relations depuis plus de six décennies.

Cette rencontre confirme la détermination du Conseil de la Nation à jouer un rôle actif dans la diplomatie parlementaire, en complémentarité avec les actions menées par l'Exécutif. Elle s'inscrit dans une série de démarches récentes entreprises par Nasri pour positionner le Parlement algérien comme acteur incontournable de la coopération internationale, notamment avec les pays du Sud ayant partagé avec l'Algérie des combats communs pour la décolonisation, l'émancipation et la défense des causes justes.

■ Karima Alloun

DÉVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES ALGÉRO-TUNISIENNES

Le SG de l'UMA appelle à poursuivre le processus

Le secrétaire général du conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA), Saïd Mokadem, a mis en exergue, hier, l'excellence des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tunisie puisées dans la mémoire historique commune. A l'occasion de la commémoration du 68^e anniversaire du massacre de Sakiet Sidi Youcef, le 8 février 1958, par le forum du journal El Moudjahid, en coordination avec l'association Machaâl Echahid, Mokadem a souligné la nécessité de s'investir davantage dans le processus de développement socio-économique, notamment dans les régions frontalières.

Dans ce sillage, l'intervenant a souligné l'importance des relations algéro-tunisiennes, s'appuyant sur des liens de fraternité, de solidarité et de coopération bilatérale. «Ces relations puisent leurs racines dans une histoire héroïque commune, mais aussi dans la volonté sincère des deux directions éclairées de nos pays, qui œuvrent à renforcer la coordination politique, la concertation et la coopération totale entre les deux États», indique-t-il. Aujourd'hui, cette coopération, précise-t-il, se manifeste notamment dans l'accélération des échanges commerciaux, le développement de l'agriculture, la coordination dans les domaines du tourisme et de la santé. «Ces axes ont été définis dans le cadre de la commission mixte algéro-tunisienne, mise en place en 2023, et qui vise également à renforcer le dispositif sécuritaire face aux défis du terrorisme, à lutter contre les réseaux de contrebande, la migration irrégulière et la traite des êtres humains», explique-t-il.

Côté commémoratif, Mokadem a évoqué un pan douloureux de la mémoire historique commune que représente le massacre de Sakiet Sidi Youcef perpétré par l'armée française. «Cette tragédie représente, du point de vue du droit international, un crime d'extermination commis par la machine coloniale contre les peuples algérien et tunisien, dans le

but d'isoler les moudjahidine et d'empêcher l'acheminement des soutiens militaires et logistiques», a rappelé le responsable. Pour lui, le bombardement d'un village de Sakiet Sidi Youcef à la frontière algéro-tunisienne fut une réaction violente aux défaites essuyées par l'armée coloniale française et demeure gravé dans la mémoire commune de nos deux peuples.

A cette occasion, Mokadem a mis en relief la condamnation officielle du colonialisme et de l'esclavage par l'Union africaine (UA) lors du sommet du 25 février 2025 tenu à Addis-Abeba. C'est dans ce sillage que les États africains, rappelle-t-il, ont demandé aux puissances coloniales de présenter des excuses officielles et de réparer les crimes commis, conformément aux principes du droit international et de la justice.

VOLONTÉ SINCÈRE DES DIRIGEANTS DES DEUX PAYS

Dans le même ordre d'idées, il a évoqué l'initiative de l'Assemblée populaire nationale (APN) ayant adopté un projet de loi visant à criminaliser le colonialisme-«une étape essentielle pour traiter les injustices historiques». «Cette initiative s'inscrit dans la volonté de préserver la mémoire partagée des peuples victimes du colonialisme et de dénoncer l'intransigeance française à maintenir une influence déclinante en Afrique», rappelle-t-il. Par ailleurs, Saïd Mokadem a appelé «les États du Maghreb à intensifier la coopération bilatérale et multilatérale et à s'investir davantage dans le processus de développement, notamment dans les régions frontalières».

Il s'agit, de son point de vue, de mettre en place des stratégies diversifiées qui tiennent compte des spécificités locales et de leurs potentialités, dans les secteurs agricole et industriel ainsi que dans le commerce intramaghrébin. Pour sa part, Mohamed El Hadi Latifi, ministre conseiller auprès de l'ambas-



Ph : Slimene S.A.

sade de la République tunisienne en Algérie, a mis en avant la qualité des relations algéro-tunisiennes et le niveau de coopération bilatérale. Selon lui, les deux pays ont toujours accordé à cette commémoration l'importance qu'elle mérite. «L'an dernier, nous avons enregistré une participation de haut niveau de la délégation algérienne conduite par le Premier ministre, accompagné de membres du gouvernement. Nous sommes convaincus que cette année, la participation sera du même niveau», déclare-t-il. A ce titre, le même responsable estime que les événements de Sakiet Sidi Youcef constituent une étape historique marquante qui incarne la cohésion tuniso-algérienne face au colonialisme français. «Ces relations particulières ne cessent de se renforcer et de s'élargir. Elles ont atteint ces dernières années un niveau remarquable

jamais atteint auparavant, grâce à la ferme détermination des dirigeants des deux pays, à leur tête le président Kaïs Saïed et le président Abdelmadjid Tebboune». Il rappelle que les travaux de la 23^e session de la Grande commission mixte, tenue à Tunis du 9 au 12 décembre 2025, sous la présidence de la cheffe du gouvernement tunisien et du Premier ministre algérien, ont constitué une étape importante traduisant cette volonté sincère des dirigeants des deux pays.

Des efforts qui se poursuivent à travers, précise-t-il, l'évaluation du bilan de la coopération et la projection des perspectives vers des niveaux de partenariat stratégique fondé sur la convergence politique, les liens humains, le développement économique et la préservation de l'héritage historique partagé.

■ A. Mehdid

HAMZA BENHAMOUDA, PDG D'AIR ALGÉRIE

«La compagnie est résolument tournée vers l'avenir»

Portée par une réorganisation en profondeur et une vision résolument tournée vers l'avenir, la compagnie Air Algérie accélère sa transformation. Renouvellement progressif de la flotte, création de nouvelles filiales, expansion des réseaux africain et international, partenariats stratégiques et amélioration continue du service, le pavillon national entend consolider son rôle de trait d'union continental, tout en renforçant sa performance et sa compétitivité sur un marché aérien de plus en plus exigeant.

Dans cet entretien, son président-directeur général, Hamza Benhamouda, revient sur la stratégie adoptée pour atteindre les objectifs de performance et de modernisation que se fixe la compagnie. Il rappelle aussi les efforts d'Air Algérie pour étendre ses dessertes, notamment à l'international soutenant qu'elle compte accompagner les objectifs de développement socioéconomique tracés par le président de la République.

Entretien réalisé
par Samira Sidhoum

Air Algérie vient de terminer un audit réalisé par IATA, en vue de renouveler son label de sécurité IOSA. Quel est le résultat de cet audit ?

Effectivement, l'audit a eu lieu du 26 au 29 janvier 2026. Il reste encore quelques détails à corriger, mais dans l'ensemble, la modernisation est en très bonne voie. Le renouvellement officiel de la certification IOSA est prévu pour le mois de mai 2026. Air Algérie s'apprête ainsi à obtenir sa 11^e certification IOSA, et ce, pour la 20^e année consécutive. Ce label est le programme mondial de référence pour la vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des compagnies aériennes.

Il est obligatoire pour les membres de l'IATA, ce qui est le cas d'Air Algérie, et évalué, tous les deux ans, la gestion et les systèmes de contrôle, en matière de sécurité et de sûreté sur les opérations aériennes, les opérations au sol, la maintenance, le fret, la cabine... Ce processus de renouvellement confirme l'importance accordée par Air Algérie au respect des règles de sécurité propres au domaine de l'aviation civile et démontre que le pavillon national répond aux normes internationales les plus exigeantes en la matière.

LE RENOUVELLEMENT OFFICIEL DE LA CERTIFICATION IOSA EST PRÉVU POUR LE MOIS DE MAI 2026. AIR ALGÉRIE S'APPRÊTE AINSI À OBTENIR SA 11^e CERTIFICATION IOSA, ET CE, POUR LA 20^e ANNÉE CONSÉCUTIVE. CE LABEL EST LE PROGRAMME MONDIAL DE RÉFÉRENCE POUR LA VÉRIFICATION DE LA SÉCURITÉ DES PROCÉDURES D'EXPLOITATION DES COMPAGNIES AÉRIENNES



Comment Air Algérie capitalise-t-elle sur son expertise et sa nouvelle organisation en filiales pour renforcer sa performance et sa compétitivité ?

S'appuyant sur une trajectoire construite sur plusieurs décennies, Air Algérie a su, au fil des années, consolider un savoir-faire avéré dans l'ensemble des métiers du transport aérien. Cette expertise est aujourd'hui reconnue aussi bien par les organismes de certification que par les grandes associations professionnelles internationales, dont la compagnie nationale est membre, attestant de sa crédibilité et de son positionnement dans le paysage aéronautique mondial. Cette dynamique de structuration et de modernisation se traduit également par une évolution organisationnelle progressive. Aux filiales déjà opérationnelles,

Air Algérie Catering, Air Algérie Cargo, Amadeus Algérie et, plus récemment, Domestic Airlines, sont venues s'ajouter deux nouvelles entités stratégiques. Il s'agit d'Air Algérie Ground Operations, dédiée aux activités de handling, et de l'Académie de l'aviation, spécialisée dans la formation. Cette réorganisation est appelée à se poursuivre. Elle inclura, notamment, la filialisation de l'activité de maintenance ainsi que la création d'une nouvelle activité de tour opérateur. L'orientation vers une structuration en holding permettra à Air Algérie de bénéficier d'avantages fiscaux et opérationnels propres à ce modèle juridique d'entreprise, tout en renforçant durablement sa performance, sa compétitivité et sa capacité d'adaptation aux exigences d'un secteur aérien en constante mutation.

Novembre 54, Gara Djebilet et Yennayer... des noms de baptêmes qui portent toute une symbolique. Quel objectif vise Air Algérie à travers le renouvellement de sa flotte ?

Effectivement, ce sont les noms de baptême choisis pour les trois pre-

miers A330 neo reçus par Air Algérie, dans le cadre du plan de renouvellement de sa flotte. Ce qui fait d'elle la première compagnie africaine à opérer ce modèle de gros-porteurs. L'arrivée de ces avions ouvre aux clients d'Air Algérie de nouvelles destinations en long-courrier.

À l'horizon 2028, l'acquisition d'un total de 34 avions permettra un renouvellement partiel de la flotte d'Air Algérie ainsi que de sa filiale Domestic Airlines. Cet investissement vise à répondre à la demande croissante de transport aérien, aussi bien sur le réseau domestique qu'international, tout en accompagnant les objectifs de développement socioéconomique tracés par les plus hautes autorités du pays, notamment à travers le renforcement de la connectivité régionale.

Ce choix est justifié, car Air Algérie, en tant que pavillon national, est profondément ancrée dans son histoire et celle de notre pays, l'Algérie, dont elle porte fièrement les couleurs. La compagnie est également résolument tournée vers l'avenir et compte accompagner les objectifs de développement socioéconomique tracés par le président de la République.

Les nouvelles liaisons, en Afrique et au-delà, viendront renforcer le positionnement d'Air Algérie comme hub de connexion régionale et internationale...

Air Algérie œuvre activement à consolider son rôle de vecteur de développement économique et social, à l'échelle nationale comme continentale. Cette ambition se matérialise par l'ouverture progressive de nouvelles lignes en Afrique. Le 6 avril 2025, la compagnie a lancé ses opérations vers Abuja, suivies, le 21 octobre 2025, de la desserte de N'Djamena. Ces deux destinations sont exploitées de manière triangulaire via Douala, desservie depuis 2023. Le Cameroun, le Nigeria et le Tchad ont accordé à Air Algérie le droit de la cinquième liberté, permettant à la compagnie d'opérer ses premières

lignes intra-africaines : Douala-Abuja-Douala et Douala-N'Djamena-Douala.

La stratégie africaine de la compagnie repose sur trois axes structurants. Le premier consiste à consolider le potentiel existant à travers les dessertes historiques, telles que Dakar, Abidjan, Nouakchott, Niamey et Ouagadougou.

Le deuxième axe s'articule autour d'un maillage régional ciblé, via des escales stratégiques, comme Libreville, Cotonou et Conakry, afin d'optimiser les correspondances et de renforcer la connectivité Sud-Sud. Enfin, le troisième axe concerne l'expansion sur le marché international africain, avec la relance de Johannesburg, à compter du mois de février en cours, à raison de trois vols par semaine, ainsi que le développement de liaisons vers Addis-Abeba, Lagos et Accra. Cette orientation s'inscrit dans la logique d'un continent africain dont le ciel représente aujourd'hui le plus fort potentiel de croissance du transport aérien à l'échelle mondiale.

S'agissant des autres continents, Air Algérie poursuit le développement de son réseau européen déjà dense. La compagnie avait commencé, en 2025, à desservir l'aéroport de Stansted à Londres, lancé la desserte de Rotterdam aux Pays-Bas et prévoit pour cette année l'ouverture de nouvelles destinations, notamment Birmingham en Angleterre et Budapest via Vienne, déjà desservie.

Par ailleurs, Air Algérie est appelée à reprendre le programme international d'ex-Tassili Airlines, incluant Strasbourg, Nantes et prévoit le renforcement de la plateforme de Roissy. La compagnie a également conclu plusieurs accords de partage de codes, afin d'élargir son réseau au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, notamment avec Turkish Airlines et Qatar Airways.

Ces partenariats permettront à Air Algérie de proposer à sa clientèle des destinations, telles que Hong Kong, Kuala Lumpur, Mascate, Zanzibar, Athènes, Dar Es Salaam, Bangkok, Séoul, Ankara, Trabzon et Izmir, via

À L'HORIZON 2028, L'ACQUISITION DE 34 AVIONS PERMETTRA UN RENOUVELLEMENT PARTIEL DE LA FLOTTE D'AIR ALGÉRIE AINSI QUE DE SA FILIALE DOMESTIC AIRLINES. CET INVESTISSEMENT VISE À RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE DE TRANSPORT AÉRIEN, AUSSI BIEN SUR LE RÉSEAU DOMESTIQUE QU'INTERNATIONAL, TOUT EN ACCOMPAGNANT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE TRACÉS PAR LES PLUS HAUTES AUTORITÉS DU PAYS, NOTAMMENT À TRAVERS LE RENFORCEMENT DE LA CONNECTIVITÉ RÉGIONALE.

des compagnies partenaires. Pour la première fois, ces dernières ont également obtenu l'autorisation d'opérer sur le réseau domestique, ce qui constitue une avancée majeure qui contribuera à attirer de nouveaux clients, améliorer la connectivité, faciliter l'achat des billets et promouvoir la destination Algérie.

Quels sont les leviers et les horizons de développement du transport de passagers à court et moyen terme ?

Afin de répondre à une demande en constante croissance, notamment durant les périodes de forte affluence et la haute saison, la compagnie a procédé à une augmentation significative de son programme, avec une hausse d'un tiers du nombre de ses vols journaliers. Ainsi, durant l'été 2025, Air Algérie a dépassé les 320 vols par jour, contre 230 à la même période en 2024. Air Algérie a dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé, transportant 8,8 millions de passagers en 2025... Cet effort considérable a parfois entraîné des perturbations au niveau de la programmation, causant des désagréments pour certains clients. L'arrivée progressive des nouveaux avions permettra de surmonter durablement ces contraintes.

Comment Air Algérie concilie-t-elle l'amélioration continue du service et le maintien de prix attractifs dans un environnement concurrentiel international ?

Air Algérie multiplie les offres promotionnelles, afin de permettre aux Algériens, résidant dans le pays ou à l'étranger, de voyager vers et depuis l'Algérie à des tarifs accessibles, sans compromis sur le confort à bord ni, surtout, sur la sécurité des passagers.

Cet équilibre est d'autant plus difficile à maintenir face à la forte concurrence exercée sur les lignes les plus rentables. Le développement d'accords commerciaux avec des compagnies aériennes de rang mondial, à l'instar de ceux déjà conclus, contribue à la diversification de l'offre et au renforcement de l'attractivité du pavillon national.

C'est là un rôle fondamental qu'Air Algérie assume avec fierté et conviction, en s'appuyant sur le soutien constant de l'État et sur l'engagement des femmes et des hommes de la compagnie, mobilisés à chaque escale pour offrir les meilleures conditions de voyage possibles à la clientèle.

HYDROCARBURES, INFRASTRUCTURES, HYDRAULIQUE, TRANSPORT...

Le Gouvernement affine son action

LE PREMIER MINISTRE, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion de Gouvernement consacrée à des dossiers de grande importance.

Le Gouvernement a affiné son action sur les sujets abordés. Il s'agit notamment du développement des hydrocarbures à travers le plan 2026-2030 qui constitue le cadre stratégique majeur pour l'évolution du secteur et son apport pour l'économie nationale. A cet effet, le Gouvernement a entendu une communication relative au plan en question. Ce dernier traduit les orientations des plus hautes autorités du pays, notamment en matière de développement des filiales de raffinage, de pétrochimie, de fertilisants et de dessalement de l'eau de mer, ainsi que les actions engagées pour améliorer la valorisation des hydrocarbures, renforcer la sécurité énergétique nationale et consolider les capacités industrielles du pays, a souligné un communiqué des services du Premier ministre.

Sur un autre registre, le Gouvernement a entendu une communication sur le financement par la Banque africaine de développement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia. Ce projet d'intérêt national s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre du plan de modernisation par l'interconnexion et la création du réseau ferroviaire en adéquation avec les mégaprojets à haut rendement économique», a indiqué la même source.

Par ailleurs, le Gouvernement a examiné la situation de la nomenclature des projets d'équipement inscrits dans le budget de l'État, en vue de procéder à l'assainissement des opérations devenues sans objet, ce qui permettra d'orienter les efforts de

l'Etat vers l'achèvement des programmes en cours présentant un intérêt économique et social avéré.

«SHEEP DATE», UNE ALTERNATIVE AUX IMPORTATIONS

Le Gouvernement a entendu une présentation sur le nouvel aliment destiné aux ovins, appelé «Sheep Date», un produit innovant issu de la valorisation optimale des rebuts de dattes. Il s'agit d'un produit innovant breveté, développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra, s'inscrivant dans une démarche de valorisation de la recherche scientifique appliquée au secteur agricole.

Cet aliment, conçu pour l'engraissement des ovins, devrait ainsi contribuer à offrir des alternatives aux importations de maïs fourrager. Cette perspective atteste de la transformation qui marque le secteur agricole qui tend à s'arrimer avec les avancées enregistrées en matière de recherche scientifique.

A cette transformation s'ajoute la mise en place récemment de nouvelles entités à l'image du Conseil national de la mécanisation agricole, qui a la charge de dynamiser le secteur et réaliser des performances à la mesure des potentialités du pays. Le Gouvernement s'est penché également sur le suivi de la situation de l'approvisionnement en eau potable des localités connaissant un stress hydrique, notamment dans le Sud. A cet effet, l'Exécutif a entendu une communication sur le lancement des projets de réalisation des stations de déminéralisation à Tamanrasset et Tindouf, décidés par le président de la République. Le dernier point abordé



lors de cette réunion a trait à l'opération de renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

SUIVI DU RENOUVELLEMENT DU PARC DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de l'opération d'importation et de distribution des bus pour le transport public, une opération qui s'inscrit dans le cadre de

la mise en œuvre du programme du président de la République relatif à l'importation de 10.000 bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

Dimanche dernier, l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale, a réceptionné au port d'Alger, une pre-

mière cargaison de 335 bus. Mardi dernier, c'est une autre cargaison de 380 bus qui a été réceptionnée au port de Djen Djen à Jijel. Le directeur de ce port a annoncé l'accostage au port de Jijel, demain, d'un autre navire chargé de 210 bus, ajoutant que l'opération de réception d'autres bus se poursuivra au cours des prochains jours.

■ A. Yazid

SÉCURITÉ SOCIALE, RETRAITE...

Saihi insiste sur la simplification des procédures

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé une réunion de coordination regroupant des cadres de l'administration centrale, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette réunion a été «consacrée à l'évaluation du bilan des activités réalisées durant la période allant du 22 janvier au 2 février 2026, à l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des instructions et orientations qu'il a données lors des réunions précédentes, ainsi qu'à l'écoute d'exposés exhaustifs sur les différentes réalisations accomplies, qui ont reflété une dynamique positive et des efforts soutenus visant à améliorer, moderniser et simplifier les procédures d'accès des usagers au service public, notamment à travers l'adoption de solutions numériques à distance».

Dans ce contexte, le ministre appelé à «redoubler d'efforts en vue de simplifier davantage les procédures administratives et d'accélérer la cadence de numérisation des services, particulièrement ceux assurés à distance, de manière à garantir l'amélioration de la qualité du service et à consacrer les principes de transparence et d'efficacité». Saihi a insisté également sur «la nécessité de faire face avec rigueur à tout dépassement ou pratique susceptible de porter atteinte à l'intérêt du citoyen ou d'entraver le processus de simplification des procédures», insistant sur «le renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle périodique des services fournis au niveau des organismes sous tutelle, ainsi que la prise des mesures correctives requises en cas de dysfonctionnements constatés». Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des organismes sous tutelle, le ministre a souligné «l'importance d'adopter le principe de l'efficacité dans la gestion administrative et financière, avec une exploitation optimale des ressources humaines, étant la véritable richesse de l'ad-



ministration», appelant à «la valorisation des diplômes et des aptitudes acquises par l'agent après son recrutement, dans le cadre d'une politique incitative encourageant l'acquisition du savoir et contribuant à l'amélioration des performances». Il a également appelé à «la consécration des principes de transparence et d'égalité des chances dans les concours de recrutement, tout en accordant la priorité aux compétences et aux meilleurs profils, et à l'adoption de la gestion

électronique des ressources humaines au sein d'un plan stratégique directeur, fondé sur une méthodologie axée sur les objectifs et les résultats, de manière à renforcer les principes de la bonne gouvernance». Dans le même contexte, le ministre a insisté sur «la nécessité de rationaliser les dépenses sans porter préjudice aux droits des usagers, notamment en ce qui concerne les services et prestations fournis par la sécurité sociale».

■ R. N.

RAMADHAN

Assurer un approvisionnement régulier du marché

Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national a mis en place, en coordination avec plusieurs secteurs et organismes de régulation, un dispositif complet visant à garantir un approvisionnement régulier du marché national durant le mois de Ramadhan, a indiqué hier à Alger

Noureddine Haridi, chargé de la direction de la qualité et de la protection du consommateur au sein du ministère. S'exprimant sur les ondes de la Radio algérienne, Haridi a précisé que ces mesures ont pour objectif d'assurer la disponibilité des produits de large consommation, notamment les produits agricoles, afin de répondre à la forte demande enregistrée durant cette période. Dans ce cadre, il est prévu l'ouverture, à partir de la semaine prochaine, de marchés de proximité, permettant aux citoyens de s'approvisionner en produits essentiels à des prix compétitifs. Le responsable a également rappelé la décision du ministère de prolonger l'opération de vente promotionnelle (soldes), lancée le 18 janvier dernier, jusqu'au troisième jour de l'Aïd El-Fitr, et ce sur instruction de la ministre du secteur. Par ailleurs, Haridi a fait part du renforcement des opérations de contrôle durant le mois de Ramadhan, à travers la mobilisation des agents techniques chargés de la répression de la fraude, afin de réguler le marché, lutter contre les pratiques commerciales illicites et protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

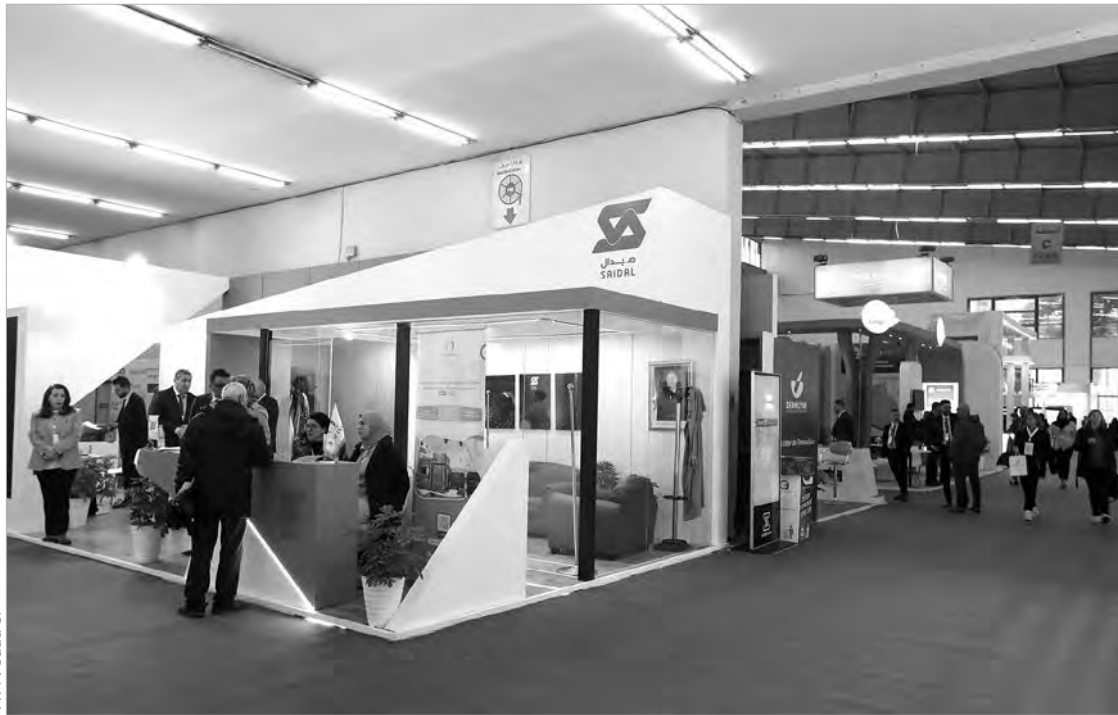
Il a également évoqué la campagne de sensibilisation lancée par le ministère en prévision du mois de Ramadhan, sous le slogan «la disponibilité des produits est garantie, la rationalisation de la consommation est votre choix», qui se poursuivra jusqu'à l'Aïd El-Fitr, visant à encourager une consommation modérée et responsable, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Selon Haridi, cette initiative comprend un programme de sensibilisation, incluant des spots médiatiques, des actions d'information via les médias ainsi que des actions de proximité sur le terrain, en coordination avec les différents acteurs concernés.

20^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA PHARMACIE

Plus de 160 exposants au rendez-vous

LA 20^e ÉDITION du Salon international de la pharmacie en Algérie (Siphal) revêt une importance particulière, en tant que référence nationale et régionale des manifestations pharmaceutiques.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, hier, de cet événement, organisé au Palais des expositions de la Safex-Alger, le directeur de la manifestation, Yacine Loubar, a souligné la portée symbolique et stratégique de cette édition. Selon lui, la longévité et l'évolution de Siphal traduisent la dynamique du marché pharmaceutique algérien et l'essor progressif de la production nationale. Il a affirmé que le Salon est aujourd'hui le reflet des transformations engagées dans le secteur, fruit des efforts des pouvoirs publics et des différents acteurs de la chaîne du médicament. «Nous œuvrons à la promotion d'une industrie pharmaceutique algérienne forte, structurée et tournée vers l'avenir», a-t-il déclaré. Placée sous le thème «La pharmacie de demain», la 20^e édition



Ph. : Fouad S.

adopte une approche prospective centrée sur le patient et la prise en charge personnalisée. Les débats portent sur l'évolution du rôle du pharmacien,

l'innovation thérapeutique et l'amélioration de la qualité des soins. Loubar a insisté, à cet effet, sur la dimension sociale de la pharmacie appelée à ga-

rantir une couverture sanitaire élargie, tout en contribuant à une croissance économique durable. Un équilibre jugé essentiel dans un contexte marqué

par les enjeux de souveraineté sanitaire. Prévu du 4 au 7 février, ce Salon réunit plus de 160 exposants, représentant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique. Producteurs, importateurs, distributeurs, promoteurs de médicaments et de dispositifs médicaux sont présents. Les organisateurs prévoient plus de 11.000 visiteurs professionnels, confirmant le rôle central de Siphal comme espace privilégié d'échanges, de partenariats et d'innovation.

Le Salon rassemble pharmaciens d'officine et hospitaliers, industriels, médecins, experts, représentants institutionnels, étudiants et jeunes professionnels. Cette édition met également en lumière le modèle algérien de fabrication des médicaments, avec un focus sur les résultats obtenus en matière de production locale et de réduction des importations. Des données analytiques du secteur sont présentées, afin d'éclairer les décideurs et d'orienter les investissements vers les segments à fort potentiel. À travers Siphal, l'industrie pharmaceutique algérienne affirme sa volonté de consolider ses acquis, de renforcer sa compétitivité et de s'imposer progressivement comme un acteur crédible à l'échelle régionale et internationale. ■ Samira Azzegag

DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

Le Snapo et le Cnop veulent associer les officines privées

Le Syndicat national des pharmaciens privés (Snapo), et le Conseil national de l'ordre pharmaceutique (Cnop) soumettent des recommandations aux autorités pour faciliter l'accès des patients aux traitements anticancéreux. Le président de la Syndicat national des pharmaciens privés, Samy Tirache, a affirmé hier, que des propositions ont été soulevées aux autorités concernées, visant à permettre la délivrance de certains anticancéreux dans les officines privées. L'objectif est, selon lui, de soulager les patients contraints de se déplacer vers les hôpitaux pour recevoir leurs traitements, souvent au prix de longs trajets et d'attentes épuisantes.

S'exprimant en marge de la 20^e édition du Salon international de la pharmacie, inauguré hier, à la Safex, Alger (Siphal), Tirache précise que ces propositions ont été formulées conjointement par le syndicat des pharmaciens privés et le Snapo et le Cnop. Elles ont été adressées aux ministères de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique. «Une attention particulière est accordée aux patients résidant dans des wilayas éloignées, notamment dans les régions inté-

rieures et du Sud », a-t-il indiqué. Pour le président du Snapo, cette démarche suppose avant tout une révision des textes réglementaires en vigueur. Il plaide pour une intégration progressive et encadrée des pharmacies privées dans le circuit de distribution des anticancéreux. Cela passe, explique-t-il, par la définition précise des médicaments concernés, des modalités de délivrance, ainsi que des critères d'agrément des officines habilitées. Tirache insiste également sur la nécessité d'une coordination étroite entre le ministère de la Santé, les organisations professionnelles et les services de la sécurité sociale. L'objectif est, affirme-t-il, «d'assurer une prise en charge financière adéquate des patients et d'éviter toute charge supplémentaire susceptible de retarder ou compromettre l'accès aux traitements».

Selon lui, la réussite de cette initiative dépendra de l'adoption d'une approche participative. Une approche qui concilie l'amélioration de l'accessibilité aux soins, le respect strict des règles éthiques et professionnelles, et la garantie de la qualité et de la sécurité du médicament. A

ce stade, le dossier reste ouvert, dans l'attente des conclusions des concertations en cours et des décisions réglementaires à venir.

L'implication des pharmacies privées pourrait, selon le syndicat, rapprocher les médicaments anticancéreux des patients et réduire significativement les délais d'attente observés dans les hôpitaux et les centres de lutte contre le cancer. Le pharmacien d'officine est perçu comme un maillon essentiel de la chaîne thérapeutique, à condition d'évoluer dans un cadre réglementaire clair et de bénéficier d'une formation spécialisée.

RENFORCER LA NUMÉRISATION DES ÉCHANGES

L'intégration des pharmaciens de ville dans le parcours de soins apparaît ainsi comme une réponse à la pression croissante sur les établissements hospitaliers publics. Elle tient compte de la spécificité des traitements anticancéreux, qui exigent des conditions rigoureuses de conservation, de transport, de délivrance et de suivi, en raison de leur coût élevé et des risques associés. De son côté, le président du Conseil

national de l'éthique pharmaceutique, Nourredine Mettioui, met l'accent sur la dimension éthique et professionnelle du projet. Il rappelle que la délivrance des anticancéreux ne peut être envisagée sans garanties strictes visant à protéger le patient contre tout risque potentiel, qu'il s'agisse de mauvaises conditions de stockage, d'un usage inapproprié ou d'un défaut de suivi médical.

Mettioui souligne que toute extension des canaux de distribution doit être précédée d'un encadrement rigoureux des exigences techniques, des responsabilités juridiques et des mécanismes de contrôle. La sécurité du patient, insiste-t-il, demeure une priorité absolue. Il met également en avant le rôle du pharmacien dans l'accompagnement du patient atteint de cancer, notamment grâce à sa connaissance approfondie des effets secondaires des traitements. Il plaide à renforcer la numérisation des échanges entre pharmaciens et médecins, afin d'assurer un meilleur suivi des patients recevant des traitements anticancéreux oraux. ■ S. A.

AGROPACK EXPO

Intérêt croissant pour les normes environnementales

La 5^e édition du Salon international de l'emballage et du conditionnement Agropack Expo, qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes, a mis en lumière l'intérêt croissant porté par les opérateurs économiques à ce domaine, notamment concernant les applications écoresponsables axées sur des solutions innovantes visant à renforcer le positionnement du produit local. Cet événement offre au public et aux professionnels du secteur en particulier, l'opportunité de découvrir les grandes évolutions dans le secteur du conditionnement et de l'emballage, les capacités de production disponibles, et les technologies innovantes, notamment éco-responsables.

À cet égard, la directrice commerce et marketing de l'entreprise Ay Bags sise à Bouira, spécialisée dans la transformation industrielle du papier et la production de sacs en papier destinés au conditionnement de produits alimentaires et non alimentaires, a fait remarquer que cette activité connaît actuellement une courbe ascendante, eu égard à l'intérêt grandissant qu'accordent les opérateurs économiques à ce domaine, à la faveur du développement industriel que connaît le pays et de son ouverture sur le marché extérieur.

Ces données ont mis en évidence, a-t-elle dit, la nécessité de commercialiser le produit local selon des standards mondiaux répondant aux exigences environnementales et de marketing, citant, à titre d'exemple, la possibilité de conserver des produits alimentaires comme la semoule pendant 12 mois dans



des sacs en papier, contre 6 mois seulement dans des emballages en plastique.

COLLE ET ENCRE ALIMENTAIRES

De plus, des sacs en papier, fabriqués à base de papier, de colle et d'encre alimentaires, sont disponibles en petits formats, au lieu des sacs en plastique de 25 kg, et s'avèrent «très pratiques». Afin de s'adapter aux nouvelles transformations technologiques, l'entreprise Tonic Industrie, filiale de la holding Algeria Chemical Specialities (ACS), a mis en place une direction de la recherche et du développement en décembre dernier dans l'objectif d'intégrer des méthodes innovantes et des

technologies modernes à la chaîne de production pour répondre aux différentes demandes des clients. Pour sa part, le représentant de l'entreprise El Walid Emballages à El Oued, Youcef Hellaz, estime que l'amélioration du climat des affaires en Algérie a permis de réaliser des progrès significatifs en matière de production et de diversification, d'où la nécessité d'accompagner cet essor par des matériaux d'emballage et de conditionnement de qualité conformes aux normes de marketing.

De son côté, l'incubateur de l'Université Batna 1 a présenté sa nouvelle innovation écologique consistant à exploiter et valoriser les feuilles des palmiers pour la fabrication d'assiettes multi-usages en remplacement des assiettes en plastique. Selon les explications fournies par la porteuse du projet, ces ustensiles «naturels» sont destinés à remplacer les assiettes en plastique actuellement utilisées, conformément aux normes environnementales et sanitaires.

Quelque 200 exposants venus de plusieurs pays (Tunisie, Italie, France, Turquie et Égypte) prennent part à la 5^e édition du Salon international qui prendra fin aujourd'hui, pour mettre en avant leurs capacités de production et explorer les derniers équipements développés dans ce domaine. Cette manifestation permettra également de définir les solutions efficaces et de développer des perspectives de coopération entre les différents acteurs économiques. ■ R. N.

OPGI

Portes ouvertes sur la cession des logements publics locatifs

LES OFFICES DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE ont organisé, hier à travers le pays, des portes ouvertes visant à faire connaître les procédures de cession des logements publics locatifs au profit de leurs occupants et de recouvrement des arriérés de loyer.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'OPGI d'Hussein Dey, Abdelghani Dib, a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi de finances 2026, qui a prolongé jusqu'au 31 décembre 2026, les délais d'accession à la propriété des logements publics locatifs, initialement fixés au 31 décembre 2025.

Evoquant les mesures incitatives introduites pour encourager les locataires à accéder à la propriété de leurs logements, le même responsable a cité la simplification des procédures d'étude des dossiers, la prolongation du délai de paiement de 10 à 25 ans, la prise en compte des loyers payés depuis la date d'occupation du logement, ainsi qu'une réduction à hauteur de 10% au profit des locataires qui règlent le montant d'accession à la propriété en une seule tranche. Il a également rappelé que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a mis en place la plateforme et l'application numériques «Sakani», qui permettent aux locataires de déposer les dossiers d'accession à la propriété et de régler les montants dus en ligne. S'agissant du recouvrement des arriérés de loyer, Dib a précisé que les services concernés ont eu recours à l'étude des situations sociales des retardataires et à l'échelonnement de leurs dettes, soulignant que le recouvrement du loyer constitue une ressource essentielle pour les OPGI, à même de garantir la continuité des prestations fournies,



notamment en ce qui concerne les travaux de maintenance et d'hygiène. Ces portes ouvertes ont été organisées en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, afin d'expliquer les dispositions du décret exécutif 18-153, modifié et complété par le décret exécutif 25-135 du 27 avril 2025, qui fixe les conditions et les modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et des biens gérés par les agences de l'OPGI.

A Bouira, des citoyens sont notamment venus se renseigner sur les démarches administratives et les différentes dispositions organisationnelles liées à la cession des biens immobiliers de l'Etat et au recouvrement des droits de location, conformément aux nouvelles lois. Le responsable de l'OPGI de Bouira, Hlilal Hadeff, a jugé ces journées «importantes»

car elles permettent de sensibiliser le public aux nouvelles lois et dispositions relatives à la cession des biens de l'Etat et des biens gérés par l'OPGI. Dans la wilaya de Bejaïa, le responsable de l'office, Aouar Saïd, a révélé que ses services avaient reçu 5.081 dossiers depuis le lancement de l'opération, le 4 juin 2018, jusqu'au 31 décembre 2025. Aouar a indiqué que 2.220 dossiers avaient été traités et que les décisions de cession avaient été remises aux propriétaires des logements et des locaux concernés.

Il a ajouté que les fiches d'évaluation des biens immobiliers restants se trouvaient à la direction des biens de l'Etat. Dans la wilaya de Boumerdes, le directeur du cabinet de la wilaya, Ahmed Naït Abderrahman, a déclaré à l'APS que ses services avaient reçu environ 7.000 dos-

siers de demande de session de logements sociaux locatifs, précisant que ce nombre représentait environ 20% du parc immobilier total de la wilaya susceptible d'être cédé, soit plus de 30.000 logements. La wilaya de Chlef a également mené une campagne similaire qui a connu un succès remarquable et a suscité un vif intérêt chez les citoyens désireux de régulariser leur situation en matière de logement, selon les organisateurs. Dans la wilaya de Tipasa, les représentants de l'OPGI ont mis l'accent, lors de leur rencontre avec les citoyens dans le cadre de ces portes ouvertes, sur les mesures incitatives et les facilités accordées pour la cession des logements publics locatifs. Cette manifestation a permis de renforcer la communication directe entre l'administration et les citoyens, ce qui contribue à améliorer la qualité du service public et la gestion du parc immobilier. A Constantine, le directeur local du logement, Amar Ouarta, a indiqué à l'occasion que «le parc immobilier géré par l'OPGI local est constitué de près de 130.000 logements dont 28.000 ont été cédés».

Au siège de l'OPGI de Sétif, la journée d'information et de sensibilisation a été une occasion pour présenter les dispositions du décret exécutif 25-135 du mois d'avril 2025 qui modifie et complète le décret exécutif 18-153 concernant la cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et gérés par les OPGI dans le but de rapprocher et d'expliquer ces textes aux citoyens ainsi que les nouvelles facilitations accordées aux locataires désireux bénéficier de la cession des logements occupés.

A noter que la loi de finances 2026 prévoit la prolongation des délais de dépôt des dossiers de cession jusqu'au 31 décembre 2026. Cette loi permet aux locataires qui souhaitent acquérir leur logement ou leur local commercial exploité et mis en exploitation avant le 4 août 2022 de déposer une demande de cession, qui sera examinée selon les mêmes conditions et procédures que celles en vigueur auparavant, et ce jusqu'au 31 décembre 2026.

■ R. N.

ABDELGHANI DIB, DIRECTEUR DE L'OPGI D'HUSSEIN DEY

«Une opportunité d'accession à la propriété pour les locataires réguliers»

À l'occasion d'une journée d'information consacrée à la cession des biens relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière, le directeur de l'OPGI d'Hussein Dey, Abdelghani Dib, revient sur les conditions d'éligibilité à la cession des logements OPGI ainsi que les prix et les modalités de paiement de cette opération.

Entretien réalisé par samira S.

Qui peut bénéficier de la cession des logements OPGI ?

La cession des logements relevant des OPGI exclusivement les locataires en situation régulière. Autrement dit, toute personne occupant effectivement un logement OPGI, disposant d'un contrat de location en bonne et due forme et étant à jour dans le paiement de ses loyers, ouvre

droit à la cession du logement qu'elle habite. La condition essentielle reste l'occupation effective et légale du bien concerné.

Selon quelles modalités se fait la cession ?

Le prix de cession des logements OPGI est fixé sur la base d'une évaluation domaniale officielle. Cette estimation est établie par les services des Domaines, selon des critères précis intégrant des coefficients et des pourcentages définis par la réglementation en vigueur.

Les prix varient en fonction de plusieurs paramètres — localisation, typologie du logement, ancienneté — mais ils demeurent globalement très inférieurs aux prix pratiqués sur le marché immobilier libre. A titre indicatif, le coût moyen d'un logement est estimé autour de 2 millions de dinars, un montant qualifié de «déri-

soire» au regard de la valeur réelle du bien. En parallèle, les modalités de paiement offrent des facilités importantes, avec la possibilité d'un étalement pouvant aller jusqu'à 25 ans, ce qui rend l'accession à la propriété plus facile pour de nombreux ménages.

Quel impact aura cette opération sur le logement social ?

Concernant l'impact de cette opération sur l'avenir du logement social, il est nécessaire de faire évaluation globale pour en mesurer précisément les effets. Toutefois, du point de vue du promoteur, la cession ne réduit rien le parc existant. Un logement, même cédé, ne disparaît pas, il change simplement de statut et de main. Qu'il soit occupé par son propriétaire ou mis en location, il reste intégré au tissu urbain. Parallèlement,



la politique de réalisation de logements sociaux se poursuit afin de répondre aux besoins des citoyens qui ne peuvent accéder ni à l'achat ni à des loyers élevés.

En quoi la cession des logements OPGI est une opportunité ?

La cession des logements OPGI est présentée comme une véritable opportunité pour les locataires de devenir propriétaires, grâce à des prix abordables et à des délais de paiement étendus.

Toutefois, devenir propriétaire ne signifie pas acquérir uniquement un espace privé. Acheter un logement, c'est aussi devenir copropriétaire des parties communes : cage d'escalier, façades, terrasses, équipements collectifs. Cela implique des charges et des responsabilités destinées à préserver et entretenir ce patrimoine commun.

Une dimension essentielle à intégrer pour garantir la pérennité et la viabilité du parc immobilier.

■ S. S.

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) mène une étude technique visant la valorisation des déchets à fort pouvoir calorifique en tant que combustibles alternatifs dans les fours des cimenteries, ont indiqué ses représentants.

Ce projet porte sur l'utilisation du RDF (Refuse-Derived Fuel), également appelé CSR (Combustible solide de récupération), issu du traitement et du tri des déchets ménagers, combinés à certains déchets industriels soigneusement analysés afin de répondre aux exigences techniques des installations de production de ciment, a expliqué le directeur du développement industriel du groupe, Merzak Zeboudj, dans une déclaration à l'APS, en marge du 15^e Salon des énergies renouvelables, des énergies futures et du développement durable (ERA), qui a pris fin hier au

VALORISATION DES DÉCHETS Le groupe GICA projette l'utilisation des combustibles solides de récupération



Centre des conventions d'Oran. Parmi les déchets industriels concernés figurent notamment les pneus usagés ainsi que les boues pétrolières, a-t-il précisé.

Selon le même responsable, le projet se trouve actuellement en phase d'étude, menée avec l'appui d'experts nationaux et internationaux, en collaboration avec le Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (CE-TEM). Cette étude devrait être finalisée d'ici avril 2026, a indiqué Zeboudj, soulignant

qu'il n'existe pas encore, à ce stade, de filière nationale structurée dédiée aux combustibles alternatifs en Algérie.

Il a expliqué que l'objectif principal de cette démarche est de contribuer à la préservation des ressources naturelles, notamment le gaz naturel, à travers la substitution partielle des combustibles fossiles par des déchets valorisables sur le plan énergétique. Cette initiative vise également à offrir une solution durable à la gestion des déchets et à renforcer la transition énergétique de l'industrie cimentière nationale.

A noter que le Salon des énergies renouvelables, des énergies futures et du développement durable a enregistré une affluence notable de visiteurs et a été marqué par la signature de plusieurs conventions, selon les organisateurs.

BLIDA

De l'eau dessalée bientôt pour Chebli

LA COMMUNE DE CHEBLI souffre énormément de pénurie d'eau, contraignant les autorités à procéder à de multiples opérations de forage.

Hier, lors de sa sortie sur le terrain, dans le cadre du suivi continu visant à évaluer l'état d'avancement des projets en cours, le wali Djamel Eddine Hashas a effectué une visite dans la commune de Chebli pour s'enquérir du projet de construction de la station de pompage (SP1), ainsi que de deux réservoirs d'une capacité de 2.500 m³ chacun, dans la zone de Bén Cherif. Ce projet fait partie du système de transport d'eau dessalée provenant de la station Fouka 02, dans la wilaya de Tipasa. Lors de sa visite, le représentant de l'entreprise de construction s'est engagé à livrer le projet et à le mettre en service avant le mois sacré du Ramadhan. Le wali a souligné l'importance du respect de l'engagement de l'entreprise, ce



projet contribuant à renforcer l'approvisionnement en eau potable et à améliorer le service public. Citoyens et agriculteurs, qui atten-

daient la réalisation de ce projet avec impatience, ont affiché leur contentement en insistant auprès du wali pour que l'entrepreneur respec-

te son engagement à livrer le projet avant le mois de Ramadhan. Par la suite, le wali, accompagné du P/APW et du directeur des res-

sources en eau ainsi que d'autres responsables de l'exécutif, s'est dirigé vers la commune d'El-Affroun pour inspecter l'état d'avancement des travaux de construction de la station de traitement d'eau monobloc du barrage d'El Mostakbal à Bouroumi, ainsi que de la station de pompage. Le projet en question, qui atteint un taux d'avancement de 70%, alimentera en eau potable les communes d'El Affroun, d'Oued Djer et Mouzaia, avec une capacité de production de 8.600 m³ par jour. Là aussi, le wali a insisté devant le responsable de l'entreprise de construction à livrer le projet et à mettre l'installation en service d'ici à avril prochain.

Profitant de sa présence dans la commune d'El-Affroun, le wali, Djamel Eddine Hashas, n'a pas manqué d'inspecter l'état d'avancement des travaux de construction, des silos stratégiques de stockage de céréales, d'une capacité de 100.000 tonnes. Un projet qui s'inscrit dans le plan national initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui vise le développement du secteur agricole.

■ M. Benkeddada

MÉDÉA

Dotation de l'ADE en équipements d'intervention

L'antenne de la wilaya de Médéa de l'Algérienne des eaux (ADE) a été dotée d'un lot d'équipements destiné à renforcer les moyens d'intervention sur le terrain des équipes techniques, a-t-on appris de cette compagnie publique. Ce lot d'équipements d'intervention représente la première tranche des aides fournies par les autorités locales à l'ADE et financées par la Caisse de garantie et de solidarité des

collectivités locales (CGSCL), a-t-on indiqué à la cellule de communication de l'ADE. Cet équipement consiste en des tractopelles, des appareils de soudure, des motos pour les déplacements des réparateurs et divers outils servant aux travaux de réparation des fuites et des conduites d'eau, a détaillé la même source. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du renforcement des moyens d'intervention

des équipes d'entretien et est appelée à améliorer la qualité et la continuité du service public, est-il souligné. L'acquisition de cet équipement permettra à l'ADE d'assurer une meilleure gestion du réseau de distribution d'eau potable à travers les 48 communes qu'elle gère directement, sur les 64 que compte la wilaya, et d'optimiser ces opérations d'intervention sur le terrain, a-t-elle souligné.



BOUMERDÈS

Plus de 30.000 logements dotés de commodités

L'entreprise de distribution de l'électricité et de gaz de la wilaya de Boumerdès a procédé, durant l'année 2025, au raccordement de plus de 30.000 logements aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris auprès de cet organisme. Ces opérations ont été réalisées en réponse aux demandes des clients et dans le cadre de l'accompagnement des autorités locales des différents programmes de développement, a indiqué le responsable local de l'entreprise, Hamza Sahli, à l'issue du conseil exécutif de la wilaya consacré à l'examen de la situation du développement à l'échelle locale. Il a souligné, à ce titre, que plus de 20.300 logements ont été raccordés à l'énergie électrique et plus de 10.200 au réseau de gaz naturel, dans le cadre de divers programmes de développement. La même période a également vu le raccordement de près de 90 exploitations aux réseaux d'électricité et de gaz, outre le raccordement de sept exploitations agricoles à l'électricité et de 36 établissements éducatifs à l'électricité et au gaz. Sahli a ajouté que ces opérations ont été accompagnées par la réalisation de 27 postes de transformation électrique, de 193 km de lignes de distribution d'électricité et de 216 km de conduites de distribution de gaz. A noter que la direction Sonelgaz de Boumerdès approvisionne plus de 355.000 clients en énergie électrique et plus de 213.000 clients en gaz naturel, selon la même source.

ÉCOLE OUAIL-KHALIL DE RÉGHAÏA

Les parents d'élèves réclament un bus scolaire

Les représentants de la section de l'Union nationale des parents d'élèves de l'école Ouail-Khalil, située au quartier Ali Khodja, dans la commune de Réghaïa, ont sollicité l'intervention du ministre wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, pour résoudre, dans les plus brefs délais, la crise du transport scolaire dont pâtissent les élèves. La situation est devenue un véritable obstacle, selon les parents d'élèves, pour qui «l'absence répétée du bus de transport des élèves vers les établissements éducatifs, notamment en début de semaine, les met en danger permanent». Dans le courrier adressé au wali de la capitale le 1^{er} février courant, il est indiqué que les services de l'APC de Réghaïa, dont relève le transport, invoquent le manque de carburant. Un argument qui, lit-on dans la plainte, «révèle une défaillance administrative dont l'élève fait les frais». Les représentants des parents d'élèves ont également dénoncé l'utilisation du bus pour le transport des commissions communales au détriment des élèves, en violation de la priorité légale accordée au transport scolaire, destiné aux élèves



parcourant de longues distances pour rejoindre leur établissement. Par ailleurs, ils ont voulu attirer l'attention sur les multiples problèmes auxquels sont confrontés les élèves, notamment les dangers qui les guettent en se rendant à l'école. Contraints de parcourir de longues distances à pied dans des zones isolées et désertes infestées de chiens errants, les élèves voient leur sécurité gravement menacée en l'absence d'un bus scolaire. D'autre part, l'Union a souligné que les

absences répétées et les retards causés par la crise du transport ont eu un impact négatif sur les résultats scolaires. Elle a rappelé, au passage, que malgré de nombreuses correspondances adressées à la commune et à la circonscription administrative de Rouiba, aucune solution concrète n'a été apportée, en dehors de promesses récurrentes. Elle a dès lors appelé à une intervention urgente pour contraindre les services de la commune de Réghaïa à assurer un transport scolaire régulier et permanent, et à recourir à la location de bus du secteur privé en cas d'indisponibilité du bus communal pour des raisons techniques, afin de garantir l'acheminement des élèves vers leur école en toute sécurité. Enfin, la section a insisté sur la nécessité d'une «intervention urgente du ministre wali d'Alger pour prendre en charge une préoccupation, devenue une véritable source d'angoisse pour les élèves et leurs parents». Dans ce sens, elle a exigé la garantie de la continuité du transport scolaire, quelles que soient les circonstances, considérant ce service comme un droit qui ne saurait souffrir aucun report. Pour elle, l'intérêt de l'élève doit primer sur toute autre considération.

■ Karima Dehiles

TIZI OUZOU

1.005 ruches pour 201 femmes rurales

Dans le cadre de la mise en place de soutien et d'aide à la femme rurale, la direction de la Conservation des forêts de Tizi Ouzou a piloté une opération de dotation de ruches pleines au profit de 201 femmes rurales recensées à travers les 67 communes de la wilaya, avons-nous appris de cette direction. Selon Larbi Chebli, chef de service au niveau de la Conservation, cette opération est «inscrite sur le budget de wilaya qui a dégagé une enveloppe de 11 millions de DA dans ce cadre». Elle vient en complément à l'ancien programme qui, entre 2010 et 2018, a vu près de 150 femmes en bénéficiaire. Il nous a aussi révélé que «le montant alloué a permis l'acquisition de 1005 ruches dont les essais seront fournis par trois fournisseurs, eux-mêmes apiculteurs et spécialisés dans l'essaimage, et ce, après consulta-

tions, comme prévu par la loi et les textes régissant ces acquisitions». A propos des consultations, il précisera que «le choix des femmes bénéficiaires a été effectué par les 21 chefs de daïra en corrélation avec les services des APC dont ils sont responsables territorialement. C'est vous dire que la Conservation des forêts s'est occupée uniquement du pilotage de cette opération». Il nous apprendra aussi que «chaque femme retenue dans ce programme bénéficiera de 5 ruches qu'elle aura à développer». Et de conclure que «la distribution d'un millier de ruches interviendra lors de la période de floraison à l'effet de permettre aux abeilles d'explorer les verges et autres pépinières pour la collecte de pollen».

■ Rachid Hammoutène

LE TRAITÉ NUCLÉAIRE NEW START EXPIRE AUJOURD'HUI

Crainte ou opportunité pour le monde ?

À COMPTER D'AUJOURD'HUI, l'incertitude et la crainte devraient dominer le monde. Et pour cause, les deux premières puissances nucléaires ne seront plus liées par New Start, dernier traité à limiter leurs arsenaux respectifs.

Ce jour marque ainsi la fin des grands accords bilatéraux de désarmement nucléaire et la transition vers un ordre nucléaire moins encadré, profondément transformé par la montée en puissance chinoise et les évolutions technologiques. Une situation inédite depuis plus de 50 ans qui ouvre cependant la voie à une nouvelle course à l'armement. Signé en 2010 à Prague par les présidents américain et russe d'alors Barack Obama et Dmitri Medvedev, le traité prévoit une limitation des arsenaux des deux puissances nucléaires à un maximum de 1.550 ogives stratégiques offensives déployées chacun, soit une réduction de près de 30% par rapport à la limite précédente fixée en 2002 et aussi du nombre de lanceurs et bombardiers lourds à 800. Il implique également une série d'inspections mutuelles de sites militaires. Alors qu'il devait initialement expirer en 2021, il a été prolongé in extremis pour une durée supplémentaire de 5 ans, jusqu'au 4 février 2026.

Moscou et l'administration de Joe Biden ont trouvé un accord in extremis en janvier 2021 pour le prolonger de cinq ans, jusqu'au 4 février 2026, dans un climat de grande défiance mutuelle. Aucune autre extension n'est possible selon ses termes, même si en septembre 2025, le président russe Vladimir Poutine a proposé à Washington de prolonger d'un an les termes du traité, une «bonne idée» pour Donald Trump mais à laquelle les Etats-Unis n'ont finalement pas donné suite. Certes diront d'aucuns, le traité a été vidé de sa substance



puisque depuis 2022 il n'y a eu aucune inspection. Mais si cette situation a réduit la portée de New Start, il n'en demeure pas moins que les signataires ont maintenu leur engagement pris par les signataires de rester dans les plafonds. Ce à quoi, à partir d'aujourd'hui, ils ne sont plus tenus. Le Kremlin a assuré qu'il agirait de manière «responsable» à l'expiration du

traité. La crainte d'une reprise de la course à l'armement nucléaire qu'a fait naître l'expiration du traité a ainsi fait réagir, hier, le pape Léon XIV. «La situation actuelle exige que nous fassions tout notre possible pour prévenir une nouvelle course aux armements, qui menace davantage encore la paix entre les nations», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «Je vous exhorte

instamment à ne pas abandonner cet instrument sans veiller à son suivi concret et effectif», jugeant «plus urgent que jamais de remplacer la logique de la peur et de la méfiance par une éthique partagée». Toutefois, ne manquent pas de souligner certains spécialistes, le monde a évolué depuis la signature de New Start transformant le panorama nucléaire en raison notamment des progrès techniques enregistrés, comme l'IA, les frappes dans la grande profondeur ou la conquête spatiale.

Dès lors, estime-t-on, il est possible de «voir dans l'expiration de New Start une opportunité pour faire du contrôle des armements autrement : inclure ces nouvelles technologies dans le périmètre en contrôlant le type de vecteurs (qui servent à lancer une tête nucléaire, ndlr) ou d'armes plutôt que de simplement compter les têtes nucléaires; ou par exemple se mettre d'accord pour ne pas inclure de l'IA dans les armes atomiques». Interrogé en début d'année par le New York Times sur le sort du traité, le président Trump a répondu : «S'il expire, il expire. On fera simplement un meilleur accord». En attendant, la seule certitude est qu'à compter d'aujourd'hui, les deux plus grandes puissances nucléaires, qui détiennent environ 90% des quelque 12.000 ogives dans le monde, ne sont tenues par aucun engagement et que 80 ans après Hiroshima, les armes nucléaires font un retour en force. Plus encore, mettent en garde les partisans du désarmement nucléaire, tant qu'il restera ne serait-ce qu'une seule arme, le risque qu'elle soit utilisée persistera.

■ Farah C.

ESPAGNE

Des partis politiques expriment leur soutien aux Sahraouis

Plusieurs partis politiques espagnols ont exprimé leur soutien et leur solidarité avec le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Dans ce contexte, le parti Ensemble pour la Catalogne a réaffirmé son soutien à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination, dénonçant le soutien du gouvernement espagnol à l'occupation marocaine. Selon l'Agence de presse sahraouie SPS, le représentant du Front Polisario en Catalogne, Mohamed Salem Ahmed Laâbid, a rencontré, mardi dernier, au Parlement régional, Francesc Delmasas, porte-parole de la commission des affaires étrangères du parti Ensemble pour la Catalogne et chef du groupe parlementaire Paix et Liberté pour le peuple sahraoui.

Delmasas a réaffirmé, selon la même source, le soutien indéfectible du parti à la lutte juste et légitime du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, condamnant le soutien du gouvernement espagnol à l'occupation marocaine et ses violations des droits humains, des droits des peuples, du droit international et de la légitimité internationale. Lors d'une réunion



s'inscrivant dans une série de rencontres organisées par la représentation du Front Polisario dans la région avec les partis politiques espagnols, Ahmed Laâbid a présenté une analyse de la situation actuelle concernant le Sahara occidental, dénonçant «la prolongation du conflit et la tragédie et les souffrances qui en résultent pour le peuple sahraoui», selon SPS.

Les discussions ont également porté sur les futurs axes de coopération et les préparatifs communs pour les

événements à venir afin de servir la lutte nationale et de soutenir le combat du peuple sahraoui pour la réalisation de ses aspirations à la liberté et à l'indépendance. Dans un message publié après la réunion, Delmasas a déclaré : «Alors que le gouvernement espagnol abandonne les principes démocratiques, soutient le Maroc et finance ses intérêts, la Catalogne continue d'apporter son plein soutien politique au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.»

SOUTIEN CONSTANT

Plusieurs autres partis politiques espagnols ont réaffirmé leur solidarité avec le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui, appelant le gouvernement espagnol à «adopter une politique étrangère conforme à ces principes et au droit international». Podemos Catalunya a réaffirmé son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, appelant les citoyens espagnols, notamment la classe ouvrière et les organisations de la société civile, à se mobiliser en faveur de la cause sahraouie. Le parti a exhorté les citoyens,

la classe ouvrière et les organisations sociales et pacifistes à «se mobiliser en faveur de la cause sahraouie jusqu'à la victoire finale».

Le Parti communiste d'Espagne a également exprimé son soutien au Front Polisario, soulignant son rejet de toute forme de mépris des aspirations légitimes et de la volonté souveraine du peuple sahraoui et son engagement indéfectible dans la lutte pour la souveraineté et la dignité du peuple du Sahara occidental. Dans ce contexte, le parti a insisté sur le fait que la seule solution juste, sérieuse et viable à la question sahraouie est un référendum libre et équitable sur l'autodétermination, sans pression ni ingérence extérieure, et a souligné que toute tentative de porter atteinte au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui constitue une violation du droit international. De son côté, le parti Sumar a affirmé son rejet de tout projet visant à saper le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, réaffirmant son engagement à défendre ce droit garanti par diverses conventions internationales.

■ R. I.



LIBYE

Ouverture d'une enquête sur l'assassinat de Seif El-Islam Kadhafi

Le parquet général à Tripoli a annoncé, hier, l'ouverture d'une enquête sur la mort la veille de Seif El-Islam Kadhafi, fils du défunt dirigeant Mouammar Kadhafi. Le bureau du procureur a expliqué qu'une équipe accompagnée de médecins légistes et d'experts s'était rendue mardi dernier à Zenten, dans l'ouest du pays, et avait examiné la dépouille de celui qui a longtemps été considéré comme le successeur potentiel de son père. «Cet examen a établi que la victime avait été mortellement atteinte par des balles», a-t-il précisé dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Le bureau du procureur a indiqué avoir engagé une procédure pénale pour tenter d'identifier et de retrouver les suspects.

AFGHANISTAN

87 personnes tuées par des mines terrestres et des restes explosifs en 2025

L'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes a annoncé, hier, qu'au moins 87 personnes ont été tuées et 333 autres blessées en raison d'explosions de mines terrestres et de restes explosifs en 2025 à travers le pays.

Au cours de l'année écoulée, 193 explosions dues à des détonations de mines et de munitions non explosées ont été recensées en Afghanistan, a déclaré Hafiz Mohammad Yusuf Hammad, porte-parole des autorités, signalant que 67,5% des victimes étaient des enfants. Malgré les opérations de déminage qui ont per-

mis d'éliminer les dangers sur 58 km² de territoire au cours de la même période, le responsable a noté que plus de 106.000 km² du territoire afghan restent contaminés par des mines et des munitions non explosées.

Le rapport souligne que l'Afghanistan figure parmi les pays les plus durement touchés au monde par les restes explosifs de guerre. Les Nations unies ont récemment classé le pays au troisième rang mondial pour le nombre de victimes causées par les mines terrestres et les munitions non explosées.



GHAZA

Des patients et des blessés empêchés de traverser le point de passage de Rafah

LES AUTORITÉS D'OCCUPATION SIONISTES ont empêché, hier, des patients et des blessés palestiniens de traverser le point de passage terrestre de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

Selon l'agence de presse Wafa, le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été informé de l'annulation de la coordination du départ du troisième groupe de patients qui devait partir pour recevoir des soins. Raed Al-Nams, porte-parole du Croissant-Rouge palestinien, cité par Wafa, a déclaré que le bureau de l'OMS les avait informés de l'annulation du transport des patients et des blessés, malgré l'achèvement de toutes les procédures et leur préparation à l'hôpital du Croissant-Rouge de Khan Younés, ce qui a surpris les parties concernées et les patients.

Depuis la réouverture du point de passage lundi dernier, seuls 50 patients et blessés, accompagnés de leurs proches, ont quitté l'enclave palestinienne dévastée par une agression génocidaire depuis octobre 2023 et qui se poursuit malgré la conclusion d'une trêve le 10 octobre 2025.

Selon Al-Nams, le premier jour de l'ouverture du terminal de Rafah, 7 patients ont quitté le territoire palestinien avec leurs proches, et le deuxième jour, 16 autres sont également partis avec leurs proches, en l'espace de 48 heures. Le porte-parole du Croissant-Rouge palestinien a noté que cette annulation intervient dans



un contexte de procrastination et d'obstacles imposés par l'occupation sioniste aux déplacements des patients, malgré le besoin urgent de soins en dehors du secteur, notant qu'environ 18.500 patients et blessés doivent être soignés à l'étranger. Les patients palestiniens

atteints de cancer dans l'enclave font face à un avenir incertain, la plupart des hôpitaux spécialisés ayant été détruits ou mis hors service, en raison de l'agression sioniste ayant dévasté le territoire pendant deux ans, alertent les autorités sanitaires palestiniennes. Dans un com-

munique publié à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer qui a lieu chaque année le 4 février, les autorités sanitaires palestiniennes ont souligné que «les patients atteints de cancer dans la bande de Ghaza représentent la forme la plus douloureuse de la souffrance et font face à un avenir incertain».

Selon elles, au moins 11.000 patients atteints de cancer sont privés de traitements spécialisés et de services de diagnostic, à l'intérieur comme à l'extérieur de la bande de Ghaza. Et 4.000 patients disposant de références médicales pour des soins à l'étranger attendent depuis plus de deux ans l'ouverture du point de passage et la facilitation de leur voyage. «La mise hors service des hôpitaux spécialisés et la destruction du Centre du cancer de Ghaza ont aggravé la souffrance des patients», précisent les autorités sanitaires palestiniennes. «Les capacités de prise en charge des patients atteints de cancer sont détruites et épuisées, notamment les médicaments de chimiothérapie et les appareils de diagnostic», tandis que «64% des médicaments contre le cancer sont en rupture totale de stock», d'après le communiqué.

De plus, les patients atteints de cancer sont assiégés par des conditions sanitaires, sociales, psychologiques et économiques catastrophiques. A cet effet, les autorités sanitaires palestiniennes lancent un appel à toutes les parties concernées «afin de permettre aux patients de voyager pour recevoir des soins à l'étranger, d'introduire les médicaments indispensables et de réhabiliter les centres de soins», selon la même source.

■ Synthèse Samira C.

Des morts dans des bombardements

Plusieurs Palestiniens, dont des enfants, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans des bombardements menés par l'armée de l'occupation sioniste ayant visé des tentes et des maisons de citoyens à l'est de la ville de Ghaza et au sud de la ville de Khan Younés, dans le sud de l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence

de presse Wafa. Des sources médicales citées par Wafa ont indiqué que sept citoyens palestiniens, dont trois enfants, sont morts en martyrs et que d'autres ont été blessés lors d'un bombardement d'artillerie sioniste visant des tentes et des habitations dans les quartiers d'Al-Zeitoun et d'At-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza. Les mêmes sources ont ajou-

té que quatre autres citoyens palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs et que d'autres ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'armée de l'occupation visant des tentes de déplacés dans la zone de Qizan Rashwan, au sud de la ville de Khan Younés. Deux autres Palestiniens ont été tués et 10 autres blessés lors d'un bombardement

des tentes abritant des personnes déplacées à Mawasi- Khan Younés.

Depuis l'accord de cessez-le-feu conclu le 10 octobre à Ghaza, après deux ans de génocide sioniste, au moins 529 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1.460 autres ont été blessés dans des agressions sionistes.

SYRIE

Nouvelles incursions sionistes



Les forces d'occupation sionistes ont mené, hier, des incursions dans plusieurs villages de la campagne syrienne de Quneitra, au nord et au sud du pays, établissant des points de contrôle temporaires et menant des fouilles, perturbant ainsi la circulation des civils, selon l'agence de presse syrienne Sana. Des sources locales, citées par Sana, ont rapporté qu'un contingent de dix véhicules militaires est entré dans le village de Saïda al-Hanout. Certaines unités ont établi un point de contrôle à l'ouest du village, tandis que d'autres se sont dirigées vers le village de Saïda al-Golan et y ont installé un point de contrôle en son centre. Un autre contingent de trois véhicules est entré dans le village d'al-Samdaniyah al-Sharqiyah et a établi un point de contrôle sur la route menant à Khan Arnabeh. Ces mouvements interviennent dans un contexte de violations répétées de l'accord de désengagement de 1974 et malgré les demandes syriennes de mettre fin à l'occupation et de retirer les forces sionistes du territoire syrien. Damas réaffirme, de manière constante, son exigence du retrait des forces sionistes de ses territoires, soulignant que toutes les mesures prises par l'occupation dans le Sud syrien sont nulles et non avenues et n'entraînent aucun effet juridique, conformément au droit international. Elle appelle également la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à mettre un terme aux pratiques de l'entité sioniste et à l'obliger à un retrait total du Sud syrien.

AL-QODS OCCUPÉE

Élargissement d'une colonie construite sur des terres appartenant à des Palestiniens

Le gouvernorat palestinien d'Al-Qods a indiqué, hier, que l'annonce faite mardi par le ministère de la Construction et du Logement du gouvernement d'occupation sioniste de la signature d'un accord pour la construction de 2.780 unités de colonisation afin d'étendre la colonie Adam construite sur des terres appartenant à des citoyens palestiniens au nord de Al-Qods occupée constitue une dangereuse escalade des politiques de colonisation coloniale, imposant des faits par la force et accélérant la judaïsation de la terre et des populations aux alentours de la ville sainte, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Le gouvernorat explique dans un communiqué cité par la même source, que l'accord prévoit l'allocation d'environ 120 millions de shekels pour des projets de remplacement, visant à établir environ 2.780 nouvelles unités de colonisation, en plus de la réalisation de vastes travaux de colonisation, notamment le pavage des routes et le raccordement de la colonie à des réseaux d'infrastructures dédiés exclusivement aux colons, ce qui renforce le contrôle sioniste et consolide la saisie des terres palestiniennes. Il souligne que ce plan colonial est indissociable des attaques systématiques et croissantes dont sont victimes les citoyens palestiniens dans les zones environnantes dans une tentative manifeste de forcer la population palestinienne à partir et de vider les terres en vue de l'expansion des colonies et de l'augmentation du flux de colons au nord et à l'est d'Al-Qods occupée.

Le gouvernorat palestiniens ajoute, dans le même texte, que les détails du



plan indiquent que la première phase comprenait déjà la commercialisation d'environ 500 unités de colonisation, tandis que les opérations d'expansion se poursuivront en plusieurs phases, notamment l'extension des réseaux d'eau et d'égouts et la construction d'installations de colonisation fermées, y compris des complexes sportifs, des parcs et des zones de loisirs, qui ont été construits sur des terres palestiniennes confisquées, avec des budgets supplémentaires estimés à des dizaines de millions de shekels, à un moment où les citoyens palestiniens sont privés des droits les plus fondamentaux à construire et à l'expansion naturelle.

Il affirme que ces projets d'expansion racistes s'inscrivent dans une politique sioniste globale visant à modifier le caractère démographique et géographique de la ville, en étendant les colonies au détriment des terres des citoyens,

en séparant Al-Qods de son environnement palestinien et en empêchant toute connexion géographique entre elle et les villes palestiniennes de Cisjordanie, par la mise en place d'une infrastructure coloniale destinée à isoler les villes palestiniennes les unes des autres.

Le gouvernorat d'Al-Qods rappelle que ces projets constituent une violation flagrante du droit international et des résolutions de la légitimité internationale, notamment la 4e Convention de Genève et les résolutions du Conseil de sécurité qui considèrent la colonisation comme illégale, avertissant que le silence international persistant encourage les autorités occupantes à poursuivre leurs politiques d'annexion rampante et de nettoyage démographique, et compromet toute chance de parvenir à une paix juste fondée sur la fin de l'occupation et le respect des droits du peuple palestinien.

NAISSANCE DE LA FONDATION ALGÉRIENNE DES PLANTES MÉDICINALES ET AROMATIQUES

Protection et valorisation d'une richesse naturelle

LA CRÉATION de la Fondation algérienne des plantes médicinales et aromatiques est une réelle avancée dans la valorisation de notre patrimoine végétal.

Sous la présidence de Mustafa Rahmouni, cette entité indépendante à but non lucratif a pour objectif d'organiser, promouvoir et développer la filière des plantes sur des principes scientifiques rigoureux et des normes de qualité et de sécurité élevées. Son lancement a réuni un large éventail d'experts, de pharmaciens et de spécialistes des produits naturels. Cela traduit l'importance accordée à un secteur important pour la santé publique et l'économie nationale. Rahmouni a souligné, lors de sa mise en place, l'urgence de tirer parti de la biodiversité exceptionnelle de l'Algérie et de favoriser l'établissement de partenariats au niveau national et international. Il a également mis en avant la nécessité d'accompagner tous les acteurs de la culture jusqu'à la production d'un produit final.

Aït Cheikh Noureddine, vice-président de la Fondation, a précisé le rôle que l'organisation jouera dans l'accompagnement des professionnels et des porteurs de projets, en se concentrant sur la communication, la sensibilisation et la formation. Il a aussi insisté sur la nécessité de surveiller la qualité des huiles essentielles importées qui envahissent le marché tout en encourageant l'investissement local. Les interventions de différents spécialistes ont révélé plusieurs priorités. Abdel Karim Dakli, expert en contrôle qualité alimentaire, s'est attaché sur une richesse scientifique, écologique et thérapeutique considé-

nable dont l'exploitation optimale nécessite des décisions politiques. Il a plaidé pour «le développement prioritaire des pépinières et l'allocation d'hectares à cette culture».

Le chercheur Mohamed Khelil, basé en Belgique, a partagé son expertise sur les méthodes d'extraction des huiles essentielles et leurs applications thérapeutiques, notamment dans le renforcement de l'immunité et le traitement des maladies chroniques (diabète, cancer et Alzheimer) et souligné «la nécessité d'une connaissance approfondie de tous les types de plantes médicinales et aromatiques à des fins thérapeutiques».

Mohamed Kacimi, représentant de l'Agence nationale des plantes médicinales, a présenté les principaux facteurs de succès de la filière. Il a insisté sur la nécessité de passer à une cueillette sauvage afin de sauvegarder le patrimoine génétique d'espèces à forte valeur ajoutée. «Un plan d'action immédiat permet la préservation qui commence par sauvegarder le patrimoine génétique des produits de valeur globale et de valeur ajoutée avant de passer du stade de la sélection sauvage ou aléatoire irrégulière à une agriculture précise et organisée», a-t-il lancé.

CRIS D'ALARME

Mouloud Bilal Souleïh et Mohamed Belkadi ont partagé leurs expériences dans la production d'huiles essentielles et mis en avant le potentiel de création d'emplois dans les zones reculées, la nécessité de consolider les relations entre les différents sec-



teurs et d'exporter des produits qui doivent répondre aux normes internationales de qualité.

Belkadi, opérateur industriel, a fourni un cadre pratique pour contribuer à l'essor de la culture des plantes médicinales et la consolidation des relations entre les différents secteurs. Le Pr Mohamed Yousfi a, toutefois, lancé un cri d'alarme sur l'extinction de certaines plantes endémiques algériennes malgré leur importance et recommande de protéger ce patrimoine végétal par des lois et des accords appropriés. Il a, enfin, présenté des modèles réussis comme la culture du safran. Les participants n'ont pas

élué les obstacles comme le manque d'études de marché, le faible suivi des importations, l'insuffisance de communication entre institutions, la sous-exploitation des technologies de valorisation des déchets et les déséquilibres dans la tarification des équipements.

Le domaine des plantes médicinales et aromatiques est un champ fertile en Algérie qui mérite un soutien renforcé, particulièrement dans le contexte post-pandémie où l'intérêt pour ces produits naturels s'est considérablement accru dans le monde.

Les recommandations convergent vers l'établissement d'une stratégie

nationale intégrée incluant la recherche universitaire, la formation continue, l'implication des investisseurs privés, la création de cartes techniques pour les porteurs de projets et l'organisation de salons professionnels.

La plateforme Iconat a notamment été mentionnée comme outil facilitant l'inscription des chercheurs et le développement de projets innovants. Avec le soutien de l'État et la mobilisation des compétences nationales, la Fondation a surtout pour ambition de transformer une richesse naturelle en véritable moteur de diversification économique créateur d'emplois et de valeur ajoutée.

■ Samira Belabed

OUARGLA Ouverture prochaine de trois marchés de proximité

Trois marchés de proximité d'approvisionnement en divers produits alimentaires seront ouverts dans la wilaya d'Ouargla, en prévision du mois sacré du Ramadhan, indique la Direction locale du commerce. Retenus au niveau des daïras d'Ouargla, Hassi-Messaoud et Sidi-Khouiled, ces espaces commerciaux proposeront, à compter du 9 février courant, des produits alimentaires de large consommation, dont l'huile de table, la semoule, le sucre, la tomate en conserve, en plus des fruits et légumes, à des prix abordables. Ceci en plus d'autres articles, dont des ustensiles et des produits détergents et autres. L'opération est accompagnée par le lancement de caravanes de commerce de détail devant sillonner, avec l'avènement du mois de Ramadhan, les daïras de N'goussa et d'El-Borma (frontalière), en vue de permettre aux consommateurs de s'approvisionner en produits alimentaires à des prix raisonnables. La Direction du commerce de la wilaya vient de lancer une vaste campagne de sensibilisation, à travers des journées d'information et des émissions radiophoniques notamment, en direction des consommateurs, les appelant à une rationalité dans l'approvisionnement et dans la consommation, en évitant le gaspillage.

NETTOYAGE DE MOSQUÉES DANS LA BANLIEUE D'ALGER

Les citoyens se mobilisent

Avant le début du mois sacré, dans toutes les mosquées, on procède au nettoyage des lieux et des tapis pour que les fidèles accomplissent leur devoir religieux dans les meilleures conditions. L'opération consiste à laver les murs à l'eau claire, conformément à la Sunna du Prophète Mohamed (QSSSL), qui a instauré cette pratique lors de la conquête de La Mecque en 630. Ainsi, de nombreuses mosquées à Alger se préparent à recevoir les fidèles pour la prière, notamment des tarawih. Sur des vidéos partagées sur différents réseaux sociaux, des bénévoles ont partagé leurs interventions à l'intérieur des mosquées.

Des tentes ont été installées pour accueillir un grand nombre de fidèles. «Nous avons commencé à nettoyer la mosquée pendant le mois de chaâban afin que les fidèles puissent prier dans un environnement propre», confie un bénévole à la mosquée El Rahma de Ouled Fayet. «L'initiative permet d'éloigner les virus notamment de la grippe qui se propage vite en cette saison, d'où l'intérêt de désinfecter les lieux pour éviter toute pathologie contagieuse», ajoute-t-il. Dans les mosquées El



Fath, commune de Chéraga, El Falah à Staouéli, Omar Ibn El Khattab à Zéralda, les bénévoles ont commencé l'opération de nettoyage. En effet, depuis la pandémie de la Covid-19, les autorités ont renforcé le nettoyage des mosquées. Les opérations sont prises en charge par des sociétés

de nettoyage ou les comités de quartier au niveau de chaque commune. Cette pratique, devenue indispensable, s'intensifie lors des grandes occasions comme le mois de Ramadhan, l'Aïd El Fitr, Aïd El Adha. Toutefois, il y a lieu de signaler certaines mauvaises habitudes de nombreux fidèles. «L'entretien des mosquées repose sur les idèles qui doivent bien se comporter et respecter les lieux qu'il faut toujours maintenir propres», dira un agent d'entretien au moussala de la commune de Baba Hassan. «Certains viennent accompagnés d'enfants en bas âge qui ont toujours des gâteaux, des bonbons, des chips à la main», déplore-t-il. «Il faut leur interdire l'accès pour éviter qu'ils jettent les ordures dans l'enceinte des mosquées», indique-t-il, car ce comportement va à l'encontre des enseignements de l'Islam. Et d'insister sur l'importance de préserver et d'entretenir les lieux de cule, car cette attitude est «un élément essentiel de la foi». D'où l'intérêt, conclut notre interlocuteur, de sensibiliser la population pour assumer une responsabilité religieuse et morale.

■ Rym Harhouira

BEJAÏA

Journées médico-chirurgicales à l'hôpital de Souk El Tenine

Dans le cadre du jumelage médico-chirurgical avec l'Association santé humanisme et innovation franco-algérienne (Ashifa), une équipe médicale algérienne basée en Europe composée de médecins spécialisés, l'établissement public hospitalier de Souk El Tenin abrite, sous l'égide du ministère de la Santé, des journées médico-chirurgicales depuis dimanche dernier et jusqu'au 6 février prochain. Outre les consultations médicales de patients dans différentes spécialités (cardiologie, rhumatologie, neurologie et dermatologie), une opportunité que les citoyens sont appelés à saisir, ces journées sont un moment de partage d'expérience entre les compétences de différents horizons médicaux avec comme objectif l'amélioration de la qualité des prestations et des soins médicaux. Tout en assurant la poursuite des consultations médicales spécialisées et la réalisation d'interventions chirurgicales au profit des patients, les équipes médicales ont également assuré des séances de formation. Celles-ci ont été dédiées à la prise en charge de la personne âgée, abordant plus particulièrement la problématique des plaies chroniques

(escarres et ulcères), les troubles de la déglutition, la perfusion sous-cutanée en gériatrie et les chutes chez les personnes âgées. Des séances ont également été destinées aux sages-femmes de l'établissement comme points focaux de l'étude du RCF (Rythme cardiaque fœtal) et l'allaitement maternel, dans l'optique d'une harmonisation des pratiques au service de santé maternelle et néonatale. La journée d'hier a été consacrée à des présentations scientifiques par les médecins spécialistes de l'Ashifa, qui ciblent le personnel médical et paramédical des différents établissements de santé. Les conférences porteront spécifiquement sur les «risques d'accidents d'exposition au sang (AES)», auxquels est confronté le personnel hospitalier, la prise en charge de l'ostéoporose post-ménopausique, l'insuffisance cardiaque, la phase aiguë de l'AVC, la maladie d'Alzheimer chez les femmes algériennes, etc. Cette complémentarité entre soins, consultations et formation illustre pleinement l'esprit des journées médico-chirurgicales.

■ O. M.

REMISE DU PRIX ÉMIR ABDELKADER

Les trois lauréats récompensés

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS a présidé, hier au palais de la culture Moufdi Zakaria (Alger), la cérémonie de remise du Prix Émir Abdelkader de recherches et études historiques, dont certaines sont parvenues de pays comme le Koweït, Oman et l'Irak.

Pour cette première édition, Oueddane Boughfala de l'université de Tiaret a reçu le premier prix pour une étude intitulée «L'Émir Abdelkader : un projet d'un Etat, un projet d'un pays». Le second prix a été décerné à Rachid Miloud de l'université d'Alger pour une étude ayant pour titre «L'Émir Abdelkader, de la tribu à la nation, de la steppe à l'Etat, à travers les sources russes». Enfin le troisième prix est revenu à Mohamed Bisker pour son travail «La réjouissance du lecteur dans les récits concernant les parents de l'Émir Abdelkader». Les prix sont d'une valeur respective d'un million de dinars, 500.000 et 300.000 DA.

Les études réalisées en langue arabe seront éditées par le ministère de la Culture et des Arts. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, du conseiller du président de la République chargé de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de la culture, de M^{me} Z'hor Ounissi, du président du Haut Conseil de la langue arabe et des arrière-petits-fils de l'Émir. Avant d'ouvrir la cérémonie, Malika Bendouda a inauguré l'exposition comportant un grand nombre d'ouvrages, de photos et des fiches informatives



sur des dates et événements clés de la vie de l'Émir Abdelkader. Dans une allocution, elle a souligné la portée historique et symbolique de la seconde moubayaâ considérée «comme un acte fondateur transformant la volonté populaire en légitimité politique et en projet d'État». L'Émir Abdelkader fut un chef de la résistance

et le concepteur d'une vision moderne de l'État algérien fondée sur la souveraineté, la légitimité et l'unité nationale», a-t-elle ajouté. La ministre a mis en avant une personnalité exceptionnelle «qui a conjugué savoir, courage, responsabilité morale et intelligence politique». Sa conception globale de l'État est une idée et

une éthique avant d'être une administration, a-t-elle poursuivi. Et de rappeler la formation d'une armée organisée, une structuration sociale et économique et la promotion de l'éducation et du savoir. M^{me} Bendouda a évoqué sa dimension humaniste et universelle, notamment son attachement aux valeurs de tolérance, de respect du droit et de protection de la dignité humaine, y compris en temps de guerre.

«Sa diplomatie reposait sur l'égalité et la défense légitime des droits des peuples», a-t-elle rappelé. La ministre a annoncé la création d'un fonds documentaire à la Bibliothèque nationale pour préserver, étudier et transmettre son héritage et honorer les membres de la commission du prix, les chercheurs et universitaires, Djamel Yahiaoui, directeur du Centre national du livre, Youcef Menasria, Abdelkader Mehdoudj et Abdelkader Boudjella. Lancé en février 2025, à l'occasion de la célébration du 192^e anniversaire de la seconde moubayaâ de l'Émir, le 4 février 1833, le prix vise à encourager la recherche historique sur le héros et à renforcer la conscience historique par des études académiques rigoureusement documentées et des analyses approfondies.

■ Hakim Metref

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS À AÏN DEFLA Valoriser le classement de la ville de Miliana

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné, mardi dernier, l'importance de valoriser le classement de la vieille ville de Miliana en tant que patrimoine architectural et urbanistique arabe pour l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco). Dans une déclaration qu'elle a faite à l'issue d'une visite dans la wilaya de Aïn Defla, la ministre a estimé que l'inscription par l'Alesco de la vieille ville de Miliana au registre du patrimoine architectural et urbanistique arabe constitue «une reconnaissance de sa valeur civilisationnelle et symbolique.» Elle a insisté sur le fait que la prochaine étape requiert «la valorisation de ce classement sur le terrain et la mise en exergue de l'héritage urbanistique et culturel de la ville à travers le lancement d'activités et de projets

qualitatifs.» Lors de sa visite au siège du Califat de l'Émir Abdelkader (Dar El Amir), la ministre a supervisé la remise aux autorités locales de l'emblème de la distinction relatif à l'inscription de la ville dans le secteur sauvegardé de l'organisation Alesco, avant d'effectuer une visite du site qui a bénéficié d'opérations de restauration et de réhabilitation. M^{me} Bendouda a ensuite procédé à l'inauguration du musée national de Miliana après son aménagement, le qualifiant «d'espace de préservation de la mémoire nationale et de sauvegarde du patrimoine culturel». Elle a salué la contribution des citoyens à son enrichissement par des pièces archéologiques et des manuscrits, «reflétant l'esprit d'appartenance et de responsabilité envers le patrimoine», renforçant son fonds historique en vue

de préserver la mémoire. Par la suite, M^{me} Bendouda a visité le mausolée Sidi Ahmed Benyoucef et inspecté le projet de réhabilitation du rempart romain, considéré comme l'un des plus importants sites archéologiques et historiques, où elle a reçu des explications sur l'état d'avancement des travaux. La visite a été l'occasion de la baptismation de la salle de cinéma de Khemis Miliana du nom de l'artiste défunte «Biyouna», l'inauguration de la salle de spectacles «Mohamed Boudiaf» après d'importants travaux de restauration, et de la maison de la Culture Emir Abdelkader qui a elle aussi bénéficié d'une opération de restauration. Pour la ministre, ces infrastructures confortent la dynamique culturelle et encouragent la créativité artistique.

YASMINA KHADRA À TLEMEN «La littérature est une responsabilité avant d'être un talent»

«Le roman n'est pas un divertissement. C'est un témoignage.» D'emblée, Yasmina Khadra a donné le ton, mardi dernier, à l'Université de Tlemcen. Face à un public attentif, l'écrivain de renommée internationale a posé les fondements de sa conception de la littérature, affirmant que l'acte d'écrire engage une responsabilité morale envers l'histoire, les sociétés et les individus. «La littérature authentique participe à la préservation de la dignité humaine face aux violences et aux dérives du monde», a-t-il souligné. La rencontre consacrée au rôle du roman dans un contexte mondial marqué par de profondes mutations s'est déroulée en présence du recteur, le professeur Mourad Meghachou, d'enseignants et d'étudiants. Dans son intervention, l'auteur de dizaines de romans traduits dans plus de soixante pays a insisté sur la dimension éthique de la création littéraire. Selon lui, le roman véritable ne se limite ni à l'esthétique ni à la performance stylistique ; il constitue un espace de mémoire et de conscience. «Ecrire, c'est refuser l'oubli», a-t-il lancé, considérant que l'écrivain se doit de porter la voix de ceux que l'histoire marginalise ou réduit au silence. Le débat qui a suivi a porté entre autres sur la responsabilité de l'écrivain, les rapports entre fiction et réalité et sur la place du roman dans la compréhension des transformations contemporaines. Au cours des échanges, la question de la langue d'écriture a été abordée. Khadra a précisé que son choix d'écrire en français répond à une volonté de transmettre l'expérience algérienne à un lectorat international, soulignant que la langue est avant tout un instrument de diffusion et non un marqueur d'aliénation identitaire. Au terme de la rencontre, l'auteur a fait don d'un ensemble de ses ouvrages à l'université. De son côté, le recteur a salué une initiative «d'une grande portée académique et culturelle» qui «illustre l'articulation entre savoir universitaire, création littéraire et engagement intellectuel».

■ A. G.

FONDATION CULTURELLE AHMED ET RABAH ASSELAH L'art comme fidélité et résistance

Alger, au 29 boulevard Zighout Youcef, la fondation Asselah est un lieu où l'art et la culture sont régulièrement célébrés. Ce n'est pas une galerie comme les autres. Née d'une tragédie, elle s'est construite dans la conviction que la culture est un acte de résistance, une manière de rester debout. La fondation a vu le jour en 1994, dans un contexte marqué par la violence. Cette année-là, Ahmed Asselah, alors directeur de l'École supérieure des beaux-arts (ESBA) et son fils Rabah sont assassinés.

Anissa Asselah, épouse et mère, prend en main les destinées de la fondation. «Aidée par des artistes et des enseignants de l'École des beaux-arts, elle a voulu transformer sa douleur en projet», raconte Kamil Asselah, président de la fondation. Dès 1997, la fondation bénéficie d'un siège officiel, attribué par décision de la wilaya, qui deviendra, au fil des ans, un point de repère pour les artistes. En 1998, Anissa Asselah disparaît à son tour. «Elle a géré la fondation jusqu'à son décès, avec une force et une dignité immenses», confie-t-il.

La continuité est alors assurée par Hocine Asselah, professeur de gastro-entérologie qui reprend le flambeau. Engagé au sein de la fondation depuis 2014, Kamil en est devenu aujourd'hui le président, après avoir occupé le poste de secrétaire général. «Après le décès de mon oncle Hocine, j'ai pris le relais. Le bureau a été renouvelé, mais l'esprit est resté le même», souligne-t-il.

TRANSMISSION ET LIEU DE RENCONTRES

La mission de la fondation est restée fidèle à son acte fondateur : promouvoir l'artiste, l'art et la culture dans toutes leurs expressions. «Nous organisons des expositions de peinture, de photographie, des cafés littéraires, des rencontres autour



de la poésie ou de thématiques artistiques, comme aujourd'hui avec Mustapha Nedjaï», explique Kamil Asselah. Des ateliers de dessin et de peinture sont également proposés aux enfants comme aux adultes, dans un souci de transmission. La fondation s'est aussi ouverte à l'international.

«Nous avons projeté des vidéos d'art issues d'un festival australien. Par la suite, des festivals étrangers, notamment en Allemagne, nous ont contactés», raconte-t-il. Ces échanges ont donné lieu à plusieurs projections, parfois en ligne, parfois en présentiel, et à l'accueil d'artistes étrangers à Alger.

LE DÉFI DU SPONSORING

Association à but non lucratif, la fondation qui dépend essentiellement du

sponsoring reste fragile. «Nous avons bénéficié de soutiens du ministère de la Culture et des Arts et de plusieurs entreprises publiques, mais cela reste insuffisant», reconnaît-il. Faute de moyens, les membres sont parfois contraints de financer eux-mêmes certaines activités pour assurer la continuité. L'espace, lui, a été façonné avec patience. «A l'origine, c'étaient des bureaux. Nous avons transformé le lieu en galerie : toiture, parquet, peinture... Aujourd'hui, elle occupe le rez-de-chaussée et les bureaux sont installés en bas», précise-t-il.

Un avantage demeure essentiel : «Le local est mis gratuitement à notre disposition. C'est un soutien financier déterminant.» En quelques années, la fondation Asselah est devenue un microcosme artistique. «Nous avons un public fidèle, des artistes connus de la scène nationale, mais nous donnons aussi leur chance à de nouveaux talents», insiste Kamil Asselah. A l'image de Bacha, qui y présente sa première exposition personnelle après un parcours en collectif. Les activités s'enchaînent dans une dynamique régulière : expositions, cafés littéraires, projections de films, rencontres musicales...

La fondation met également ses espaces à la disposition de jeunes musiciens, favorisant l'émergence et le partage. L'avenir s'annonce riche. «Le programme 2026 est déjà ficelé jusqu'au mois de décembre», se réjouit Kamil. Une pause est observée durant le Ramadhan et le mois d'août, mais les demandes continuent d'affluer. «L'accès est gratuit, nous facilitons les choses, nous prenons en charge l'accueil. L'ambiance est familiale. C'est ce qui fait l'âme du lieu», relève notre interlocuteur.

■ Amine G.

CIRCUIT INTERNATIONAL «GRAND CHESS TOUR»

Caruana, «Pragg» et Gukesh dans la course

AUGUSTA DRAGIC, présidente de la «Super Foundation» : «Avec des millions de fans à travers le monde, le Tour met en valeur les échecs à leur meilleur, unissant stratégie, intensité et narration globale d'une manière que seul le GCT peut offrir.»

Le «Grand Chess Tour» revient en 2026 avec une saison complète d'épreuves à cadence «classique», rapide et de blitz, un fonds de prix global de deux millions de dollars et la finale organisée à Saint-Louis de l'Etat du Missouri aux Etats-Unis. Avec un plateau de Grands Maîtres de premier plan, dont le champion du monde indien Gukesh Dommaraju et le récent vainqueur du Tour, l'Américain Fabiano Caruana, le circuit poursuit son format établi de Tournois élités sur plusieurs contrôles de temps, les meilleurs accédant à une finale à élimination directe. S'appuyant sur plus d'une décennie d'excellence au plus haut niveau du jeu, le «Grand Chess Tour» (GCT) revient en mai 2026 avec un effectif étoilé de compétiteurs d'élite, une bourse de 2 millions de dollars et les très attendues finales (GCT) organisées dans la capitale américaine des échecs, au «Saint Louis Chess Club». En tant que circuit mondial le plus établi et prestigieux, le GCT continue de fixer la norme pour la compétition d'élite - réunissant les meilleurs joueurs mondiaux des formats classique, rapide et blitz dans une bataille toute la saison qui récompense la constance, l'esprit combatif et la détermination au championnat. Le champ de cette année est parmi les plus riches et compétitifs de l'histoire du Tour, mené par le champion du monde en titre Gukesh Dommaraju et le champion du GCT 2025, Fabiano Caruana. Le Russe Garry Kasparov, légendaire champion du monde et cofondateur du GCT, a déclaré : «Le GCT a toujours

représenté le plus haut niveau des échecs professionnels. Ce qui distingue le GCT, ce n'est pas seulement la force du domaine, mais aussi l'intégrité, la tradition et la vision mondiale qui le sous-tendent. La composition de cette saison reflète précisément pourquoi le Tour reste la scène ultime pour les joueurs d'élite et les fans du jeu.» Les joueurs complets du circuit 2026 incluent : Gukesh Dommaraju, champion du monde en titre, Elo 2754 points ; Fabiano Caruana, Elo 2795 points, n°3 mondial, qualifié pour les Championnats du monde 2026, champion GCT 2023 et 2025, quadruple champion américain en titre ; il y a ensuite le Français Maxime Vachier-Lagrave, Elo 2734 points, second au GCT 2025, 3^e au GCT 2024 ; puis l'Américain Levon Aronian, Elo 2729 points, 3^e au GCT 2025, champion du «Saint Louis Rapid et Blitz» 2025, vainqueur de l'«American Cup» 2024, double champion de la Coupe du monde ; puis l'Indien Praggnanandha Rameshbabu, Elo 2758 points, qualifié pour les Championnats du monde 2026, champion du «Superbet Chess Classic» 2025 et champion du «Tata Steel» 2025 ; puis de l'Allemand Vincent Keymer, Elo 2776 points, classé 4^e mondial, vainqueur du «Grand Masters» de Chennai en Inde 2025 ; puis du Néerlandais Anish Giri, Elo 2760 points, qualifié pour les Championnats du monde 2026, champion FIDE «Grand Swiss» 2025 ; puis du Français Alireza Firouzja, Elo 2759 points, champion GCT 2022 et 2024 ; puis de l'Américain Wesley So, Elo 2753 points, vainqueur de la «Sinquefield Cup» 2025, 2^e place



GCT 2022, vainqueur GCT 2021. Les participants complets du circuit participeront à la fois à des tournois classiques et à deux des trois événements rapides et blitz. Les joueurs «wildcard» pour tous les événements seront annoncés ultérieurement. Le «Grand Chess Tour» continue d'offrir l'un des prix les plus importants, c'est-à-dire 2 millions de dollars américains. Les bourses individuelles pour les événements incluront : 200.000 dollars par événement rapide et blitz (trois au total) ; 350.000 dollars par événement classique (deux au total) ; 450.000 dollars de prix supplémentaires lors des finales du GCT ; 250.000 dollars en prime (125.000 dollars à chaque événement classique de saison régulière). A la fin de la saison, les quatre meilleurs joueurs accèderont aux finales du GCT, organisées au tout nouveau «Saint Louis Chess Club», où le champion ultime du GCT sera couronné lors de matchs à élimination directe - renforçant ainsi le statut de Saint Louis comme l'un des principaux epicentres des échecs d'élite au monde. Le fonds de prix est assuré par la «Super Foundation» et le «Saint Louis Chess Club», dont le partenariat de longue date a

contribué à faire du GCT la tournée la plus respectée et durable de l'ère des échecs modernes. «Le GCT continue d'être la référence de la compétition d'élite», a déclaré Augusta Dragic, présidente de la «Super Foundation». «Avec des millions de fans à travers le monde, le Tour met en valeur les échecs à leur meilleur, unissant stratégie, intensité et narration globale d'une manière que seul le GCT peut offrir.» «Accueillir les finales du GCT à Saint Louis souligne le rôle de notre ville en tant que capitale américaine des échecs», a déclaré Rex Sinquefield, mécène cofondateur du «Saint Louis Chess Club». «Ce Tour ne se contente pas de réunir les meilleurs joueurs du monde - il construit un héritage, inspire les générations futures et renforce la communauté échiquéenne mondiale». Wesley So reviendra en tant que joueur complet du circuit en 2026. La saison 2026 marque le retour de l'ancien champion américain Alex Onischuk en tant que directeur exécutif adjoint du GCT, renforçant l'engagement du Tour envers un leadership axé sur le joueur et l'intégrité compétitive. L'arbitre international Ignatius Leong (Singapour), a

été nommé arbitre en chef pour diriger l'équipe la plus expérimentée d'arbitres internationaux. «La force du GCT a toujours été fondée sur une gestion réfléchie et une vision concurrentielle claire», a déclaré Michael Khodarkovsky, directeur exécutif du GCT. «Alors que le paysage des échecs professionnels continue d'évoluer, le GCT reste concentré sur ce qui compte le plus : offrir aux joueurs une plateforme d'élite et de confiance et offrir aux fans un récit tout au long de la saison qui récompense l'excellence, la constance et la véritable performance en championnat. Ramener les finales à Saint Louis souligne cet engagement.» Le calendrier du circuit 2026 comprend six tournois comme suit : «Super Rapid et Blitz» (Pologne) du 3 au 10 mai 2026 ; «Super Chess Classic» (Roumanie) du 12 au 24 mai 2026 ; le «Super Rapid et Blitz» (Croatie) du 29 juin au 6 juillet 2026 ; le «Saint Louis Rapid et Blitz» du 31 juillet au 7 août 2026 ; la coupe «Sinquefield» du 8 au 21 août 2026 ; Finales GCT du 21 au 28 août 2026.

A rappeler que le «Grand Chess Tour» est un circuit annuel de tournois créé en 2015, auxquels les meilleurs joueurs mondiaux sont invités.

Les premières éditions ont été remportées par le Norvégien Magnus Carlsen (en 2015 et 2017), Wesley So (en 2016 et 2021), de l'Américain Hikaru Nakamura (en 2018), du chinois Ding Liren (en 2019), Alireza Firouzja (en 2022 et 2024) et Fabiano Caruana (en 2023 et 2025). La création du circuit a été annoncée le 24 avril 2015 lors d'une conférence de presse tenue au «Chess Club and Scholastic Center» à Saint-Louis aux Etats-Unis. Ce circuit a pour but de fournir une structure unifiée à trois événements majeurs du monde échiquéen afin d'augmenter la visibilité médiatique et compétitive des différents tournois le constituant.

«MUSCAT NIGHTS OPEN» À OMAN

L'Indien Leon Luke Mendonca avec brio

Le championnat international «Muscat Nights» a réuni un solide plateau international dans la capitale d'Oman pour neuf tours de classiques parallèlement à un tournoi de blitz de mi-événement. En Open A, une égalité à six pour la première place laissait le titre à décider lors des tie-breaks, le jeune Indien Leon Luke Mendonca, âgé de 20 ans terminant devant ses co-leaders après une série d'invincibilités. L'événement alliait une profondeur compétitive au sommet avec une structure de festival large à travers les sections de classification. Le championnat international des Nuits de Mascate s'est tenu du 15 au 23 janvier au complexe sportif Al Amal à Mascate, la capitale et la plus grande ville d'Oman. Organisé par le Comité d'échecs d'Oman, le festival comprenait deux tournois classiques ouverts parallèles et un événement éclair organisé au sein du programme. La zone métropolitaine de Mascate s'étend sur environ 6.500 kilomètres carrés et est divisée en six wilayas (provinces). L'Open «A» (pour les

jeuurs classés 2000 et plus) et l'Open «B» (pour les participants moins bien classés) remporté par l'Indien Raghav Srivathsav étaient tous deux des tournois suisses de neuf tours. Le contrôle de temps dans les épreuves classiques était de 90 minutes pour le jeu, plus un incrément de 30 secondes par coup. Après la cinquième manche du calendrier classique, un tournoi de blitz de 11 tours a été organisé en tant que compétition supplémentaire au sein du championnat remporté par l'Indien Mayank Chakraborty. L'Open «A» a attiré un fort champ de candidats internationaux. Les quatre premières têtes de série étaient toutes indiennes : Pranesh Munirethinam, Leon Luke Mendonca, Panneerselvam Iniyan et Karthik Venkataraman. Ils étaient suivis dans la liste de départ par l'Egyptien Ahmed Adly et le Bulgare Arkadij Naiditsch. Après huit tours, la tête du tournoi était partagée entre cinq joueurs à 6 points sur 8 : Pranesh, Mendonca, Naiditsch, le Russe Mikhaïl Mozharov et l'Indien Mayank

Chakraborty. Lors de la dernière manche, les cinq co-leaders ont fait match nul. Cela a permis à Ahmed Adly de rattraper son retard, puisqu'il a remporté une victoire contre le Turc Adar Tarhan. Par conséquent, six joueurs ont terminé à égalité pour la première place avec 6,5 points sur 9. Le titre a été décidé selon les critères de bris d'égalité, Mendonca étant déclaré champion. Pranesh et Naiditsch ont complété les places sur le podium. Mendonca et Pranesh ont tous deux terminé l'événement invaincus, tandis que la seule défaite de Naiditsch est survenue à la troisième contre l'Iranien Radin Yadegar. A rappeler que Leon Luke Mendonca vainqueur du tournoi est Maître international depuis 2019 (à l'âge de 12 ans), où il réalisa la troisième norme nécessaire pour le titre de Grand Maître international à l'âge de 14 ans 9 mois et 17 jours.

Partie n°1
Blancs : Mendonca Leon Luke (Inde)
Noirs : Anuj Shrivatri (Inde)

Muscat 2026
Defense sicilienne
1.e4 c5 2.Cf3 d6 3.d4 cxd4 4.Dxd4 Cc6 5.Fb5 Fd7 6.Dd3 g6 7.0-0 Fg7 8.e4 Cf6 9.Cc3 0-0 10.Fxc6 Fxc6 11.Td1 Te8 12.Cd4 Cd7 13.Fe3 Da5 14.Tac1 a6 15.b3 Dh5 16.f3 Tfe8 17.De2 Fe5 18.h3 Fg7 19.b4 Cf6 20.Cb3 Fh6 21.Dd2 Fxe3+ 22.Dxe3 Te7 23.c5 dxc5 24.Cxc5 Dh4 25.e5 Cd7 26.Td4 Dh5
Diagramme n°1
27.e6 Cxc5 28.exf7+ Rxf7 29.bxc5 Rg7 30.Ce2 e5 31.Td6 Df5 32.Te1 Rg8 33.a3 Tf7 34.Cc3 Df4 35.Dd3 Dh4 36.Te3 Dg5 37.Ce4 Fxe4 38.Dxe4 Rg7 39.Te1 Tee7 40.Dd5 Df4 41.Rh1 Dg3 42.Te2 Df4 43.Te1 Dg3 44.Te3 Df4 45.Dd3 Rh6 46.Td5 Tf5 47.Te4 Dg5 48.Dc3 Df6 49.De3+ Rg7 50.Rh2 Th5 51.f4 Tf5 52.fxe5 De6 53.Dd4 h5 54.Td6 Db3 55.e6+ 1-0



Testez votre force	<p>● COMBINAISON</p> <p>Ouvrir les lignes ! Les noirs jouent et gagnent !</p>	<p>● FIN DE PARTIE</p> <p>Le dernier mot de la tour ! Les blancs jouent et gagnent !</p>	<p>● PROBLÈME</p> <p>Les noirs jouent et font mat en deux coups !</p>	<p>SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT</p> <p>Combinaison : Les blancs jouent 1.Fxf6 Th8 [1...Fxf6 2.Dh7+ Re8 3.Txf6 T4c7 4.Dxg6+ Rd7 5.Tb1 Te8 6.Tf7+ Te7 7.a4 b4 8.Txe7+ Rxe7 9.cxb4 axb4 10.Dg7+ Rd8 11.Df8+ Rd7 12.Dxb4] 2.Fh4+ Rg8 3.Txb5 Dxb5 4.Dxe6+ Rh7 5.Th3 Db1+ 6.Rh2 Df5 7.Dxc4 gagne</p> <p>Les noirs jouent 1...Th8 2.Dg4 [2.Dg3 De4 3.Te3 Txc3 4.f4 (4.Tbxc3 Db1+) 4...Dxe3+ 5.Dxe3 Txe3 6.Txe3 fxe5] 2...Dxe5 3.dxe5 Txc4 gagne</p> <p>Finale : 1.Fc8+ Re5 2.Re3 Dxc8 3.Df4+ Rd5 [3...Re6 4.Dg4+] 4.De4+ Rc5 5.Dc2+ 1-0</p> <p>Problème : 1...Dxh3 2.gxh3 [2.gxf3 gxf3 mat] 2...gxh3 mat 0-1</p>
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mots fléchés

Retour à la vie		Usine métallurgique		Astate		Aiguère pour se laver les mains		Ombellifère
Qui provoque le sommeil		Plante potagère		Ensemble de huit électrons		Conifère		Fleuve africain
Non religieux						Carburant		
Ragoûts de lièvre								Boisson alcoolique
Arbre d'Afrique						Fiel du bœuf		
Argent						Tête de rocher		
		Fin de messe					Très pâle	Glossine
		Géants						
Saison				Telle quantité				Anneaux de cordage
Sans aspérités				Pays d'Asie				
				Arrache des électrons				
				Infinitif				
Scintiller								
Chamois								
						Plat de cuisine		
						Plomb		
A la mode				Inflorescence				Réfléchi
Poids à jeter								
						Animaux		

Grille muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Qui réplique aux remontrances.
- II. Industriel du livre. Personnel.
- III. Rigoureux. Courroux.
- IV. Nourrice de Dionysos. Bruit violent.
- V. Un enrhumé le fait souvent.
- VI. Baie du Japon. Anciennes monnaies d'or.
- VII. Le cavalier y met le pied. Traditions.
- VIII. Voyelle double. Ancienne langue.
- IX. Bambous. Bernée.
- X. Petits cafés.

VERTICALEMENT

1. Caractéristique mécanique des matériaux.
2. Paradis. Heureux élu. Crack.
3. Tournèrent sur leurs talons.
4. Enlève. Victoire de Napoléon.
5. Grosse moulure d'une voûte. Pierres d'un rempart.
6. Combats singuliers. Légèrement rougi.
7. Infinitif. Ferment fétide.
8. Communiquée.
9. Monsieur d'Angleterre. Cachés. Note.
10. Ecoliers. Démonstratif.

Sudoku

		8	9					2
7				3	2	4		
			5					3
	3	2		1	6	9		
	7	9	8	5				6
		6						7
					8			4
5	4	3		7				2
				6				7

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3x3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

16	3	6	12	17	1	20	11	3	18
A	M		L						
12	16	7	18		15	16	8	7	14
					P				
16	8	20	18	9	7	18	10	9	
3	7	18		11	9	12		16	2
6	18		11	6	7		16	3	18
7		14	9	11	20	16	12	18	
19	10	16	8	20	10	3		1	1
10	9	13	18		18	10	18		11
18	8	18		10	12	1	20	18	9
1	18	20	11	8		18	14	11	20

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots fléchés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
RETOUR	QUI	USINE	ASTATE	AIGUIERE	OMBELLIFERE				
PROVOQUE	PLANTE	ENSEMBLE	CONIFERE	FLEUVE					
NON				CARBURANT					
LAGOOTS						BOISSON			
ARBRE				FIEL					
DAFRIQUE				TETE					
ARGENT									
		FIN				TRÈS		GLOSSINE	
		GEANTS							
SAISON				TELLE					ANNEAUX
SANS				PAYS					DE
ASPÉRITÉS									CORDAGE
				ARRACHE					
				INFINITIF					
SCINTILLER									
CHAMOIS									
						PLAT			
						DE			
						CUISINE			
						PLOMB			
A				INFLORESCENCE					RÉFLÉCHI
LA									
MODE									
POIDS									
À									
JETER									
						ANIMAUX			

Sudoku

3	1	8	9	4	7	5	2	6
7	9	5	6	3	2	4	1	8
6	2	4	5	8	1	7	9	3
8	3	2	7	1	6	9	4	5
4	7	9	8	5	3	2	6	1
1	5	6	2	9	4	8	3	7
9	6	7	3	2	8	1	5	4
5	4	3	1	7	9	6	8	2
2	8	1	4	6	5	3	7	9

Mots codés

A	M	L	P
AMBLYSTOME	LAIERPANNIC	ANTERIEUR	MIEORLAAV
BEBOBIAGE	ICROTALLE	QUANTUMSS	URGEUEUO
ENEULSTER	SETONECOT		

Grille muette

I	R	E	P	O	N	D	E	U	S
II	E	D	I	T	E	U	R	I	L
III	S	E	V	E	R	E	I	R	E
IV	I	N	O	V	L	A	N	V	
V	L	T	O	U	S	S	O	T	E
VI	W	I	S	E	R	R	E	C	U
VII	E	T	R	I	E	R	U	S	
VIII	N	E	E	O	I	L	C		
IX	C	A	N	N	E	S	E	U	E
X	X	E	S	T	A	M	I	N	E

LES COURSES À ZEMMOURI



LE CHEVAL DU JOUR
11-Funky Family

LE COUP SÛR PLACÉ
4-Eclair De l'Elle

LE JOKER DE CHARME
6-Cactus d'Yvel

LE CHAMP F SPÉCULATIF
4-11-12-6-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

4-Eclair De L'elle / 11-Funky Family / 12-Fancy Free / 5-Es Tu La Javanais / 7-Calypse De Guez
9-Humphrey / 3-Joker Bechardiere - **En H.S :4-11-12-5-X**

TURF

HORIZONS • Jeudi 5 Février 2026



29

Trois poteaux de départ équilibrés

Aujourd'hui, l'hippodrome Émir-Abdelkader de Zemmouri sera, une nouvelle fois, le cadre d'une confrontation très attendue avec le Prix Volcan des Varves, support des paris quarté-quiné. Disputée sur la distance de 2300 mètres, cette épreuve réunit le même nombre de partants et conserve la même configuration avec trois poteaux de départ distants de 25 mètres. Elle est ouverte aux trotteurs français de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 420.000 DA depuis le 1^{er} juillet 2025, avec un recul de 25 mètres par tranche de 190.000 DA cumulés sur la même période. Dans ce contexte équilibré, la lecture de course s'annonce délicate et promet un spectacle indécis jusqu'au bout. Le premier poteau (2300 m) sera le plus fourni avec sept trotteurs au départ, dont plusieurs profils capables de tirer profit de leur avantage initial. Eclair de L'Elle bénéficie d'un bel engagement, Joker Béchardière, malgré deux récents distancements. Ils conservent une chance théorique non négligeable s'il parvient à se montrer plus appliqués, car leur qualité ne fait aucun doute. Es Tu Là Javanais, bien drivé et restant sur une probante sixième place, apparaît comme un outsider séduisant, capable de confirmer sa bonne tenue actuelle. Calypse de Guez, cette fois reprise par son driver fétiche, mérite également un large crédit, car ce changement peut s'avérer décisif et lui permettre de se rappeler au bon souvenir des parieurs. Dans ce groupe dense, un parcours limpide pourrait suffire à faire émerger une belle surprise. Le second poteau (2325 m) comptera trois trotteurs, parmi lesquels deux attirent particulièrement l'attention. Emilia Star, malgré une longue absence des pistes, possède des moyens intrinsèques intéressants et pourrait, si elle manque peu de condition, s'inviter à l'arrivée. Éclair de Rage, quant à lui, cherche toujours sa course, une confirmation est attendue et pourrait intervenir à l'issue d'un parcours bien négocié. Enfin, le troisième et dernier poteau (2350 m) verra s'élancer deux trotteuses, Funky Family et Fancy Free, qui possèdent toutes deux des arguments sérieux pour jouer les premiers rôles malgré leur handicap initial. Leur tenue, leur expérience et leur capacité à produire un effort prolongé en font des candidates crédibles à la victoire comme aux accessits.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

JEUDI 5 FÉVRIER 2026
QUARTÉ - QUINTÉ

15h30

PRIX : VOLCAN DES VARVES
TROT ATTELE

400.000 DA ● 2.300 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEY	DIST	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
Ad. Naili	1	Boumberto De Po	H. Aguenou	2300	Propriétaire	Barré
C. Saifsaf	2	Victoire Du Verger (o)	C. Saifsaf	2300	Propriétaire	Barrée
Al. Bendjekidel	3	Joker Bechardiere	Y. Meziani	2300	Y. Meziani	A reprendre
T. Belhabchia	4	Eclair De L'elle	R. Tarzout	2300	Propriétaire	Des moyens
K. Rebah	5	Es Tu La Javanais	A. Benhabria	2300	S. Fouzer	Ne pas négliger
L. Boudjemaâ	6	Cactus D'yvel (0)	N. Tiar	2300	N. Tiar	Le joker
Sa. Fouzer	7	Calypse De Guez	Sa. Fouzer	2300	Propriétaire	Bien drivée
R. Djeddioui	8	Eclair De Rage (o)	A. Sahraoui	2325	L. Lamari	Méfiance
F. Bendjekidel	9	Humphrey	Abm. Boubakri	2325	Propriétaire	Pourquoi pas
Sa. Fouzer	10	Emilia Star (o)	M. Hamlil	2325	Propriétaire	L'enigme
M. Bendjekidel	11	Funky Family (o)	Am. Bendjekidel	2350	Propriétaire	Des chances
M. Bechairia	12	Fancy Free	A. Benayad	2350	Propriétaire	Belle chance

(o) : cheval portant des œillères

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

4-Eclair De L'elle
11-Funky Family (o)
12-Fancy Free
7-Calypse De Guez
10-Emilia Star (o)
9-Humphrey

SECONDES CHANCES

5-Es Tu La Javanais
3-Joker Bechardiere
8-Eclair De Rage (o)
6-Cactus D'yvel (o)

OUTSIDERS

Aucun

ABANDONNÉS

1-Boumberto De Po
2-Victoire Du Verger (o)

QUINTESCOPE

1-Boumberto De Po : Autant d'échecs que de sorties, ce trotteur âgé de 15 ans a visiblement perdu toute envie de courir. Il va se contenter certainement de se dégourdir les pattes, sans plus.

2-Victoire du Verger : Une autre jument qui va également se ranger sous les ordres du starter pour rendre service comme à son accoutumée et cela afin de compléter la liste des participants pour organiser un quinté.

3-Joker Bechardiere : Il est vrai qu'il reste sur deux distancements consécutifs, mais il serait imprudent de faire la passe sur ses chances, car au vu de la composition de la course, il peut réagir positivement.

4-Eclair De L'elle : Cet ancien classique aura l'avantage de retrouver l'excellent driver R. Tarzout qui peut l'aider à gommer son dernier distancement, car il s'entend à merveille avec ce dernier.

5-Es-tu La Javanais : Malgré ses dernières sorties en dents de scie, il faudra cette fois lui accorder du crédit, car il est piloté par un driver qui tient la forme et qui peut en tirer le meilleur.

6-Cactus d'Yvel : Si l'on se réfère à ses dernières performances toutes décevantes, il aura pour lui uniquement d'être drivé par L. Tiar, un driver au coefficient de réussite élevé dans les épreuves à caractère.

7-Calypse De Guez : Malgré ses deux derniers échecs, il faudra néanmoins la retenir en bon rang dans vos choix, car cette fois-ci, c'est le grand driver maison SA. Fouzer qui est chargé de défendre ses chances.

8-Eclair De Rage : Alors qu'il donnait l'impression de chercher sa course, il n'a pas répondu à l'attente de ses nombreux preneurs. Il peut néanmoins venir dans cette épreuve des plus ouvertes créer la surprise du jour.

9-Humphrey : Ce n'est pas un modèle de régularité, mais comme le lot n'est guère relevé, il mérite d'être retenu pour un éventuel accessit.

10-Emilia Star : Course de rentrée, mais cette trotteuse de bonne qualité demeure l'énigme de la course, car son driver du jour est à l'écart, à moins que ce soit un trompe-l'œil et qu'elle surprenne tout son beau monde.

11-Funky Family : Malgré son recul de 50 m, cette jument à la qualité reconnue reste sur une probante 4^e place sur 2400 m. Ce qui la recommande parmi les meilleures chances.

12-Fancy Free : Relevant d'une écurie redoutable et drivé par l'une des fines cravaches du sulky, elle a une chance non négligeable pour conclure en bon rang à l'arrivée.



ZEMMOURI

Boxe

TOURNOI INTERNATIONAL DE STRANDJA (BULGARIE)

L'équipe nationale en stage le 7 février

EN PRÉVISION DES PROCHAINES ÉCHÉANCES pugilistiques, dont le tournoi international de Strandja, en Bulgarie, l'équipe nationale de boxe sera en regroupement dès le 7 février, nous a appris hier l'entraîneur national, Khaled Harima.

« Le regroupement sera partagé en deux phases. La première aura lieu du 7 jusqu'au 13 février. La 2^e est prévue du 16 jusqu'au 21 du même mois. Cette étape de préparation va nous permettre de faire des tests physiques, techniques et médicaux à nos pugilistes. Ce stage va aussi servir d'effectuer une nouvelle présélection en présence de 32 boxeurs. Il faut souligner que nous dirigeons les catégories seniors et espoirs», a-t-il fait savoir. Dans le but d'organiser le noble art national, il a été décidé de mettre en place une fiche technique. «Ce document va nous permettre de faire une évaluation complète de chaque athlète avec précision. Comme je l'ai déjà déclaré dès mon installation, avec les membres de mon staff je vais axer sur le système de doublures d'un même niveau dans chaque catégorie. Pour le début, nous avons commencé par quatorze puncheurs. Actuellement, nous devons donner la chance à d'autres athlètes, à savoir les champions d'Algérie dans chaque catégorie ainsi que ceux qui ont été très bons, mais qui n'ont pas pu arracher le titre de champion.»

Pour ce qui est du rajustement, Harima a rappelé que le plan de travail consiste à avoir un groupe de boxeurs qui pourront être compétitifs pour au moins deux olympiades. «Nous avons des boxeurs âgés entre 21 et 23 ans, alors que le plus capé est né en 1996. Plusieurs nations privilégient le renouvellement perpétuel de leurs effectifs. Il y a certaines excep-



tions dans quelques catégories, mais la majorité demande des compétiteurs vifs et qui ont aussi un volume important de compétition. Dans ce cadre, nous avons tracé au niveau de la Fédération un programme chargé en tournois internationaux. Nous espérons terminer 2026 et 2027 avec au moins une moyenne de 80 combats pour chaque boxeur sélectionné.»

Pour ce qui est des blessés, deux cas sont à signaler. «Il s'agit d'Islam Yaïche et Ait Bekka Jugurtha. Ils devront être avec nous lors de la prochaine étape en prévision des prochains tournois internationaux. Il est clair que dans une équipe nationale, un boxeur expérimenté peut toujours être compétitif. Cependant, mon premier critère est qu'un boxeur doit être au top physiquement, techniquement et psycholo-

giquement. Je veille toujours au moindre détail pour ne pas être injuste», a-t-il souligné.

UN CYCLE OLYMPIQUE CHARGÉ

La boxe nationale aura plusieurs compétitions à grands enjeux dans son programme qui s'étalera jusqu'en 2028. «Nous devons préparer la Coupe du monde prévue en trois phases, à savoir en Chine, au Brésil et en Ouzbékistan. Ce sera une aubaine pour gagner des points dans le classement mondial. Nous prendrons part cette année au Championnat d'Afrique. C'est un défi qui pourra aussi nous servir de préparation pour les Jeux méditerranéens de Tarente (Italie) prévus entre le 21 août et le 3 septembre prochains. Il y aura aussi des tournois internationaux, dont un en Ouzbékistan. Nous y effectuerons un stage ponctué par une

compétition. Celle-ci regroupera plusieurs boxeurs issus de grandes nations de ce sport.» Pour ce qui est de la qualification aux Jeux olympiques de Los Angeles en 2028, Harima a révélé que la World Boxing n'a pas encore fait dissiper le flou. «A mon avis, il y aura deux options. Soit l'organisation d'un seul tournoi qualificatif pour chaque continent, soit aller vers un tournoi mondial et se baser en même temps sur le classement des boxeurs dans chaque catégorie.» Quoi qu'il en soit, l'essentiel sera, selon le driver national, d'avoir «des boxeurs prêts et en possession de tout leur punch durant chaque compétition.» Pour ce qui est de l'objectif de la Fédération, le coach national a indiqué : «Nous visons la qualification de plusieurs pugilistes aux prochaines joutes olympiques. Pour arriver à le faire, nous devons appliquer à la lettre le programme, tout en axant sur tout ce qui est relatif à la compétition. Si nos boxeurs vont affronter des adversaires de plusieurs nations, ils vont avoir cette capacité à tenir les trois rounds sur le ring.»

LANCER LE CHALLENGE DES JEUNES EN 2027

Pour répondre aux exigences du haut niveau, notamment le suivi des jeunes boxeurs, l'entraîneur national Harima et son staff, en coordination avec la direction technique nationale, ont proposé le lancement du challenge des jeunes dès l'année prochaine. «Nous avons une pépinière de pépites qui, avec une prise en charge durable, pourront faire les plus belles années de ce sport. Donc, nous avons jugé utile de préparer l'organisation d'un tournoi national qui concernera les jeunes. Au fil des combats, nous allons sélectionner les meilleurs pour les encadrer selon un plan de travail durant toute la saison. D'ici un cycle olympique au minimum, l'équipe nationale n'aura pas de déficit dans certaines catégories», a-t-il signalé.

■ Adel K.

COUPE DU ROI DE JORDANIE

Cinq médailles pour l'Algérie, dont deux en or

La sélection algérienne (juniors/garçons) de boxe a décroché cinq médailles (2 or et 3 bronze) à la première édition de la Coupe du Roi de Jordanie, clôturée mardi soir à Amman. Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Ryad Belhidouche (50 kg) et Abdelmadjid Houari (80 kg), au moment où leurs compatriotes Abderrouf Redouani (60 kg), Billel Lezzoul (65 kg) et Moncef Benmazouz (65 kg) se sont

contentés du bronze. L'Algérie a participé à cette compétition avec un total de sept pugilistes, dont deux n'ont pas pu prétendre au podium, car ayant vu leur aventure s'arrêter au stade des quarts de finale. Il s'agit d'Ismail Sahraoui (55 kg) et M'hamed Chabni (70 kg). Les jeunes boxeurs algériens étaient encadrés en Jordanie par les entraîneurs Ibrahim Bourenane et Abdelhalim Ouradi, alors que le vice-président

de la Fédération (FAB), Omar Krouti, y avait fait office de chef de délégation. Cette compétition s'inscrit dans le programme de préparation des jeunes pugilistes algériens en prévision des prochaines échéances internationales, notamment les Mondiaux 2026 de la catégorie, prévus en Thaïlande, et les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus au Sénégal.

Badminton

CHAMPIONNAT ARABE L'équipe nationale sacrée

La capitale égyptienne, Le Caire, a été le théâtre du Championnat arabe de badminton qui a vu la sélection nationale s'illustrer, s'adjugeant avec brio le titre arabe, en dominant l'ensemble des épreuves de cette édition. Les badistes de la sélection nationale ont récolté un total de neuf médailles, à savoir 3 or, 3 argent et 3 bronze. Les trois médailles d'or ont été l'œuvre de Tanina Mammeri et Sirine Ibrahim en double dames, Koceila Mammeri et Youssef Sabri en double messieurs, ainsi que du duo Koceila Mammeri - Tanina Mammeri en double mixte. Les breloques en argent ont été raflées par Yasmine Chebbah et Lynda Mezri (double dames), Adel Hamak et Abdelrahmane Belarbi (double messieurs), ainsi qu'à Abdelrahmane Belarbi et Sirine Ibrahim (double mixte). Pour ce qui est des trois médailles de bronze, elles ont été remportées par Adel Hamak et Abdelrahmane Belarbi en simple messieurs, et par le binôme Abdelaziz Ouchfoun - Hala Bouksani en double mixte. A signaler que toutes les finales des épreuves de double ont été animées par des paires algériennes. Ce qui reflète la nette suprématie de la sélection nationale durant cette édition du Championnat arabe. Grâce à cette moisson, l'Algérie termine largement en tête du classement général et s'adjuge le trophée de la compétition, confirmant les progrès constants du badminton national sur la scène arabe.

■ A. K.

Athlétisme

LANCER DU POIDS

Akram Mouaki se distingue

L'athlétisme algérien s'est illustré une nouvelle fois sur la scène internationale grâce à Akram Mouaki, auteur d'une belle performance au lancer du poids en salle. L'athlète algérien a réussi un jet de 17,72 mètres lors du championnat universitaire américain, établissant ainsi un nouveau record et entrant dans l'histoire de la discipline. Du coup, cette réalisation pulvérise le record national qui tenait depuis le 16 janvier 1977, détenu par Jean-Marie Djebaili avec 17,55 mètres. En améliorant

cette marque de 17 centimètres, Mouaki signe l'une des meilleures performances algériennes en salle et confirme son ascension. Quadruple champion national chez les jeunes au lancer du disque entre 2018 et 2021, Mouaki avait, rappelle-t-on, porté les couleurs nationales lors des Championnats arabes seniors 2025 à Oran. Autant d'éléments qui confirment un potentiel prometteur pour l'avenir de l'athlétisme algérien.

■ R. S.



DEUXIÈME JOURNÉE ÉLITE Les U18 autorisés à participer

Les athlètes de la catégorie U18 ont été finalement autorisés à participer à la 2^e Journée Elite d'athlétisme, prévue demain, au SATO du stade du 5 Juillet, et qui était initialement ouverte uniquement aux seniors et aux moins de 20 ans, a annoncé la Fédération algérienne (FAA). Le nombre des athlètes relevant de la catégorie des moins de 18 ans sera cependant «réduit» et ne pourra s'engager que dans

des spécialités limitées, a-t-on détaillé de même source. Plusieurs épreuves de course, de lancer et de saut sont inscrites au programme de cette compétition, que les organisateurs espèrent tout aussi fructueuse que la précédente. En effet, la 1^{re} Journée Elite, disputée le 23 janvier dernier, avait permis à l'athlète Ismaïl Benhammouda d'établir un nouveau record national du 5000 mètres/marche chez les

seniors/messieurs, avec un chrono de 18'57". L'ancien record était détenu par ce même Ismaïl Benhammouda, en 19'26"81, établi le 18 mai 2025, pendant le championnat de France interclubs Elite, disputé à Clermont-Ferrand. La Fédération espère donc que cette 2^e Journée Elite soit tout aussi bénéfique, avec, pourquoi pas, l'établissement de nouveaux records nationaux dans d'autres spécialités.

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (PHASE DE POULES)

DEMAIN (20H) À DOUÉRA : MCA - AL HILAL

Gagner pour entretenir l'espoir

EN BATTANT, samedi dernier, les Congolais de St Eloi Lupopo, le MCA s'est relancé dans la Ligue des champions africaine.

Pointant à la 3^e place d'un groupe C des plus indécis, avec une longueur de retard sur les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (5 points), et quatre du leader soudanais d'Al Hilal (8 points), les Mouloudéens se doivent cependant de continuer sur leur lancée pour préserver leurs chances de qualification aux quarts de finale de l'épreuve continentale. D'où l'importance du duel contre Al Hilal Omdurman, qu'ils recevront ce vendredi (20h) au stade Ali Ammar de Douéra en match comptant pour la 5^e et avant-dernière journée de la phase de poules. Un nouveau succès est d'autant plus vital qu'il permettrait au doyen des clubs algériens d'avoir son destin en main avant d'aller défier les Mamelodi Sundowns sur leurs terres, lors de l'ultime round.

Le coach Rhulani Mokwena et ses joueurs en sont parfaitement conscients et qui veulent, comme chacun le sait, prendre leur revanche sur ce même onze soudanais qui les avait battus lors de la journée inaugurale (2-1), même si la mission s'annonce a priori ardue. Et pour cause, les coéquipiers du redoutable Jean-Claude Girumugisha sont réputés intraitables, même loin de leurs bases. Ce n'est pas un hasard s'ils disposent de la seconde meilleure attaque du



tournoi derrière l'ogre égyptien d'Al Ahly du Caire, avec sept buts inscrits en quatre journées. «Il nous fallait coûte que coûte ce succès face à Lupopo pour provoquer le déclic et rester en vie dans cette Ligue des champions africaine. Malgré l'énorme pression qui pesait sur nos épaules et le grand enjeu, l'équipe a bien réagi.

Grâce à la belle prestation réalisée ce soir, que ce soit dans le jeu ou au niveau de l'envie et de la détermination, on a prouvé que le MCA avait encore son mot à dire dans cette compétition», a déclaré le défenseur Abdelkader Menzla en zone mixte, à l'issue de la rencontre

face à St Eloi Lupopo, avant de poursuivre : «Maintenant, il va falloir confirmer et maintenir

cette dynamique de victoires. Vendredi, une autre finale nous attend face à Al Hilal. On connaît parfaitement cette équipe qui nous avait battus lors du match aller. Elle est certes coriace, mais notre soif de revanche est grande.

A Douéra, devant notre public, les conditions seront plus favorables. A nous d'en profiter pour arracher les fameux trois points qui vont nous rapprocher de la qualification aux quarts de finale. Au vu de l'importance de cette empoignade pour l'avenir du club dans la plus prestigieuse épreuve continentale interclubs, la direction du Mouloudia a choisi la carte de la motivation en promettant aux Zinedine Ferhat et consorts une forte prime en cas de succès. Côté effectif, le coach Mokwena va pouvoir bénéficier du retour de son défenseur central, Ayoub Ghezala qui vient de purger sa suspension, ainsi que celui de son milieu de terrain, Larbi Tabti, totalement remis d'une blessure aux adducteurs. En revanche, l'arrière droit Réda Helaimia, qui souffre d'une blessure au niveau de l'orteil du pied droit, est toujours indisponible.

■ M. F.

Trois joueurs sous la menace d'une suspension

Malgré l'importance de l'enjeu, les joueurs du MCA devront faire preuve de vigilance et éviter l'excès d'engagement dans les duels, demain soir contre Al Hilal. Ce sont, en effet, trois joueurs et non des moindres qui sont sous la menace d'une suspension. Ayant cumulé chacun deux avertissements, Mohamed Benkhemassa, Zinedine Belaid et le capitaine, Ayoub Abdellaoui, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, seront privés du prochain déplacement en Afrique du Sud en cas de nouvelle sanction face à la formation soudanaise.

■ M. F.

USM EL HARRACH

L'AG ordinaire le 10 février

L'USM El Harrach, sociétaire du groupe Centre-Ouest de Ligue 2 amateur de football, a annoncé qu'il tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) le 10 février courant, lors de laquelle il procédera à l'installation des commissions de candidatures et de recours pour préparer l'Assemblée générale électorale (AGE) destinée à désigner un nouveau président du club. Parmi les principaux points qui seront à l'ordre du jour de cette AGO, la présentation des bilans moral et financier du président démissionnaire Sofiane Touahria, qui avait rendu le tablier le 24 octobre dernier, estimant que les conditions ne lui permettaient plus de travailler sereinement. Fin novembre 2025, le club avait commencé à préparer une première Assemblée électorale, mais même après avoir attendu plusieurs jours, la commission de candidatures n'avait reçu aucun dossier pour la succession de Touahria. Une impasse qui avait conduit à l'installation d'un directeur pour gérer les affaires courantes du club au cours des deux derniers mois, avant de procéder à la préparation de cette deuxième AGE. Actuellement, l'USMH occupe la deuxième place au classement général du groupe Centre-Ouest de la Ligue amateur, avec 35 points. Le club compte six longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS El Biar (41 pts), mais ne désespère pas de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis.



Comme annoncé dans une précédente édition, le trophée «Jules Rimet» de la Coupe du monde est attendu la semaine prochaine à Alger. Une action entrant dans le cadre de la tournée mondiale promotionnelle organisée par la Fédération internationale de football (FIFA). A cette occasion, les internationaux algériens Luca Zidane et Ibrahim Maza seront présents pour accueillir le prestigieux trophée, aux côtés de plusieurs personnalités sportives. Outre les deux internationaux algériens, l'événement enregistrera la présence de l'ancien international allemand Jürgen Klinsmann, représentant officiel de la FIFA. A cette occasion, un important dispositif organisationnel a été mis en place. Les aspects logistiques, sécuritaires et protocolaires ont été minutieusement arrêtés afin d'assurer, en effet, le bon déroulement de cet événement chargé d'une symbolique particulière pour les amoureux du ballon rond. La présence du trophée de la Coupe du monde à Alger est confirmée pour dimanche et lundi prochains.

La première exposition, qui se tiendra à la salle «La Coupole» du complexe olympique Mohamed Boudiaf, est destinée aux supporters. La deuxième aura lieu à l'hôtel El-Aurassi et en présence d'importantes personnalités sportives.



Par ailleurs, une séance photo promotionnelle est prévue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. L'Algérie figure, note-t-on, parmi les 30 pays sélectionnés par l'instance dirigée par Gianni Infantino pour accueillir le trophée lors de cette tournée mondiale.

A rappeler que les Verts sont qualifiés à cette 23^e édition du Mondial qui se tiendra pour la première fois avec 48 nations. L'épreuve aura lieu du 11 juin au 19 juillet de l'année courante conjointement aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Le tirage au sort a placé l'Algérie dans un groupe difficile comprenant l'Argentine, la Jordanie et l'Autriche. Les hommes de Vladimir Petkovic entameront le tournoi face à l'Argentine le 16 juin 2026 à 21h (heure américaine), soit le 17 juin à 2h du

matin, heure algérienne. Ils affronteront ensuite la Jordanie le 23 juin à 4h du matin, avant de conclure la phase de groupes contre l'Autriche le 28 juin à 3h du matin.

La rencontre inaugurale face à l'Argentine se jouera au stade Arrowhead de Kansas City, qui accueillera également le match contre l'Autriche. Le duel arabe contre la Jordanie se disputera, quant à lui, au San Francisco Bay Arena.

■ K. Yamine

EXPOSITION DU TROPHÉE DE LA COUPE DU MONDE À ALGER

Luca Zidane et Ibrahim Maza assisteront à la cérémonie

LIGUE 1 MOBILIS – SUITE DE LA 17^E JOURNÉE

L'ESS et le MBR craquent, l'ASO résiste

Avant débuté mardi dernier par deux rencontres, la 17^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 s'est poursuivie hier avec le déroulement de trois matchs qui n'ont pas eu un grand impact sur le classement. Le nouveau promu, le MB Rouissat, qui a réalisé un début de championnat en fanfare, semble avoir du mal à suivre le rythme imposé par l'élite.

En témoigne son revers hier chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (2-0). Suite à ce résultat, le MBR reste à la 9^e place avec 23 points alors que le MCEB demeure dernier au classement avec 10 points, soit à deux longueurs de l'ES Mostaganem. Dans une rencontre prolifique à Khenchela, l'USMK locale et l'ASO Chlef n'ont pu se départager en terminant la partie 2 buts partout. Un résultat qui arrange

beaucoup plus les Lions du Chélif qui ont failli rugir du fait qu'ils menaient au score à la 56^e avant de voir les gars des Aurès remettre les pendules à l'heure (62^e). L'USMK porte son total à 22 unités et mais perd une place (11^e). A Bechar, l'Entente sétifienne a tenté de faire dans la résistance pendant 76 minutes face à la JS Saoura avant de craquer sur un penalty transformé par Boutiche. Cette victoire replace la JSS au pied du podium. Pour sa part, l'ESS stagne à la 12^e place avec un capital de 19 points.

LA JS SAOURA VICTIME D'UNE TENTATIVE D'ESCROQUERIE

Par ailleurs, la direction de la JS Saoura a publié hier un communiqué sur sa page facebook dans lequel elle fait part d'une tentative d'es-

croquerie de la part d'un agent de joueurs qui a prétendu se charger du transfert d'un joueur de cette formation vers un club néerlandais en évoquant un montant de 800.000 euros et ce, à deux heures seulement de la clôture du mercato hivernal aux Pays-Bas.

«Afin de vérifier l'authenticité de ces informations, le président du conseil d'administration, Belkheir Mourad, a pris attache directement avec le directeur sportif du club néerlandais PEC Zwolle, Gery Hamstra, via une visioconférence. Ce dernier a formellement démenti l'existence de toute offre concernant un joueur de la JS Saoura, qualifiant l'affaire de tentative d'escroquerie orchestrée par un agent ne disposant d'aucune qualité officielle auprès du joueur. Le président du conseil d'administration a, par ailleurs, exigé de cet agent la présentation

d'une copie du passeport ou de tout document d'identité officiel appartenant à l'auteur de l'offre ou à un représentant dûment mandaté du club néerlandais concerné», lit-on dans le communiqué qui précise aussi que «l'agent en question aurait évoqué un montant contractuel supposé de 800.000 euros, dans le but d'appâter la direction du club et d'exercer une pression à l'approche de la fermeture du mercato hivernal aux Pays-Bas, soit deux heures avant un match crucial face à l'ES Sétif».

«En portant ces faits à la connaissance de l'opinion publique, la direction de la JS Saoura se réserve le droit d'entreprendre toutes les démarches juridiques nécessaires afin de protéger le club et ses joueurs contre ce type de pratiques non éthiques», conclut la même source.

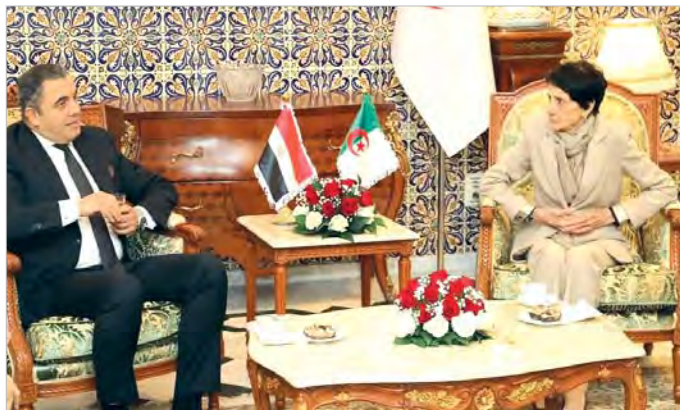
■ Khaled H.

L'Algérie dans le Top 10 des exportateurs de services

L'ALGÉRIE FIGURE dans le Top 10 des exportateurs de services liés à l'océan en 2024, selon des données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

COUR CONSTITUTIONNELLE

M^{me} Aslaoui reçoit l'ambassadeur d'Egypte



La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte, Abdellatif Ellayah, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué de la Cour. Les entretiens ont porté sur la coopération entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue égyptienne, et sur le rôle des deux institutions dans le soutien à la justice constitutionnelle en Afrique. A cette occasion, l'ambassadeur égyptien a salué le succès de la 19^e session du Bureau exécutif de la Conférence des juridictions constitutionnelles, tenue à Alger du 21 au 24 janvier dernier. Cette rencontre a, par ailleurs, permis de passer en revue les préparatifs de la 9^e réunion de haut niveau des présidents des cours constitutionnelles, des cours suprêmes et des conseils constitutionnels africains, prévue en Égypte du 6 au 9 février.

SESSION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA LIGUE ARABE

Rezig présidera les travaux aujourd'hui au Caire

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, présidera, aujourd'hui, au Caire, les travaux de la réunion ministérielle de la 117^e session ordinaire du Conseil économique et social de la Ligue arabe, et ce, dans le cadre de la présidence algérienne de cette session, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette réunion, qui se tiendra au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe, se penchera sur plusieurs questions économiques et sociales liées au développement, en vue de renforcer l'action arabe commune, dans le cadre de la préparation du dossier économique et social qui sera soumis au Sommet arabe lors de sa 35^e session, précise le texte. Plusieurs dossiers économiques et sociaux sont à l'ordre du jour de ces travaux, notamment la Grande zone arabe de libre-échange, la promotion de l'investissement et le soutien aux PME et à l'entrepreneuriat.

CONFÉRENCE SUR LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

L'Algérie élue vice-présidente de la Commission préparatoire de l'ONU

L'Algérie a été élue, par acclamation, au poste de vice-président de la Commission préparatoire (PrepCom) de la Conférence des Nations unies des plénipotentiaires sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité, au titre du groupe africain. Cette élection constitue une reconnaissance du rôle actif et de la place de choix qu'occupe l'Algérie sur la scène internationale, notamment en matière de promotion de la justice internationale, de respect du droit international et de défense des droits de l'homme, ainsi que de sa contribution au soutien des causes justes à travers le monde. Cette Commission est chargée de préparer la tenue de la Conférence des Nations unies des plénipotentiaires sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité, prévue pour les années 2028-2029. L'objectif final est d'élaborer une convention internationale visant la prévention et la répression des crimes contre l'humanité, tels que le colonialisme, l'esclavage, l'apartheid, le déplacement forcé et d'autres transgressions majeures portant atteinte à la dignité humaine.



Avec un montant avoisinant les 420 millions de dollars, la performance algérienne repose essentiellement sur les services portuaires, le tourisme maritime ainsi que sur le transport de passagers, est-il noté dans un exposé présenté hier par Arnaud Ludovic, administrateur adjoint des affaires économiques au sein de la section du commerce, de l'environnement, du changement climatique et du développement durable de la Cnuccd et expert sur les données et analyses relatives à l'économie des océans.

Intervenant dans le cadre du deuxième rendez-vous d'Africa 21, réseau des journalistes africains spécialisé sur le développement durable et le changement climatique, organisé en webinaire sous le thème «Mers et Océans, enjeux pour l'Afrique», le représentant de cette institution onusienne a souligné que le commerce international peut constituer un levier de développement de l'économie bleue

durable. En termes de commerce international, l'économie bleue représente, rappelle-t-il, 60 à 70 milliards de dollars. «C'est très faible comparé au potentiel de l'économie bleue en Afrique», a-t-il indiqué. De son côté, le chef de la section de l'économie verte et bleue à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Nassim Oulmane, a mis l'accent sur l'importance de développer l'économie bleue, un sujet que l'Afrique a longtemps négligé. Pour cet économiste, l'économie bleue offre de fortes potentialités de développement pour le continent, précisant que ce celui-ci représente entre 300 et 400 milliards de dollars d'activités au niveau économique. Au-delà de ce potentiel, le grand challenge, aux yeux de cet expert algérien, est d'arriver à faire converger à la fois l'activité économique et la protection et la régénération des océans «qui se détériorent assez vite, particulièrement sur le continent», a-t-il déploré, tout en rappelant que les pays africains ont «très peu de moyens pour gérer la dimension liée à

la santé des mers». Le développement durable, la protection de l'environnement et la régénération des écosystèmes doivent être, impérativement, en connexion comme ils doivent être inclus dans les plans de développement, a-t-il insisté en soulignant que l'aquaculture durable constitue un chaînon dans ce processus de préservation de stocks des ressources de la mer qui s'inscrit, a-t-il précisé, dans le cadre de la sécurité alimentaire. Dans ce même ordre d'idées, Oulmane a mis en avant les avancées réalisées par l'Algérie dans ce domaine, soutenant que l'aquaculture représente 8 à 10% des ressources halieutiques.

Pour sa part, Robin Degron, ancien directeur du Plan Bleu (Onu environnement en Méditerranée), a articulé son intervention sur la protection de la biodiversité, soulignant que l'écosystème marin devient de plus en plus vulnérable. D'où son appel au multilatéralisme et à l'unification des actions et surtout à la préservation des ressources, notamment, en haute mer.

■ Wassila Ould Hamouda

BELMEHDI REÇOIT LE MINISTRE SAOUDIEN DU HADJ ET DE LA OMRA

Renforcer la coordination au service des pèlerins algériens

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, hier à Alger, le ministre du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite, Tawfiq Bin Fawzan Al-Rabiah. A cette occasion, les deux ministres ont présidé une rencontre de coordination, consacrée à l'examen des dispositions organisationnelles relatives à la saison du hadj 2026.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, Belmehdi a rappelé que «l'Etat algérien, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance capitale au dossier

du hadj et de la omra», précisant que les différents secteurs concernés «travaillent en parfaite coordination afin d'assurer les meilleures conditions organisationnelles, sanitaires et logistiques aux pèlerins». Ces efforts «rejoignent ceux consentis par les autorités du Royaume d'Arabie saoudite pour garantir toutes les facilités nécessaires à la réussite de cette saison du hadj», a-t-il ajouté.

De son côté, le ministre saoudien a indiqué que sa visite en Algérie vise à renforcer le travail et la coordination afin d'offrir les meilleurs services aux pèlerins venant d'Algérie»,



soulignant que les entretiens avec son homologue algérien ont porté sur les moyens de développer les services proposés aux pèlerins.



La Météo du
Jeudi 5 Février 2026

Alger 21° • Annaba 20° • Constantine 16° • Oran 24° • Ouargla 29° • Tamanrasset 31° • Tindouf 28° • Illizi 29°



Fadjr.....6.19
Dohr.....13.02
Assar.....15.56
Maghreb.....18.21
Ichaâ.....19.41



	ACHAT	VENTE
1 \$	129,71 DA	129,72 DA
1 €	151,82 DA	151,87 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23